

REGION BASSE - NORMANDIE

RAPPORT

COMITE

ECONOMIQUE

ET

SOCIAL

**LA SITUATION ET LES
PERSPECTIVES DE
L'AGRICULTURE
EN BASSE-NORMANDIE**



1^{er} Mars 1991

REGION BASSE-NORMANDIE

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

RAPPORT

L'AGRICULTURE EN BASSE-NORMANDIE

EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Le 1er Mars 1991

Etude réalisée avec le concours de la

**FEDERATION REGIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE
BASSE-NORMANDIE**

et de la

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

pour tout renseignement :

F.R.S.E.A.
Mr ROBINNE
19, Quai de Juillet
14008 CAEN CEDEX
Téléphone : 31.84.81.22

C.R.A.N.
Mr MOINET
6, Promenade Mme de Sévigné
14050 CAEN CEDEX
Téléphone : 31.70.25.25

SOMMAIRE

PREAMBULE

1ère PARTIE : LA SITUATION ACTUELLE

1 - LA DEMOGRAPHIE

2 - LA FORMATION

3 - LES STRUCTURES

- 3.1 - Taille des exploitations
- 3.2 - L'agriculture de groupe
- 3.3 - Orientation des systèmes d'exploitation

4 - LE FINANCEMENT

5 - PRODUCTIONS ET ACTIVITES AGRICOLES

- 5.1 - Occupation du sol et cheptel
- 5.2 - Les principales filières de production

6 - LA RECHERCHE EN MATIERE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE

- 6.1 - L'INRA
- 6.2 - L'Université
- 6.3 - L'ADRIA

2ème PARTIE : EVOLUTION ET PERSPECTIVES

1 - LA DEMOGRAPHIE

- 1.1 - Les chefs d'exploitation
- 1.2 - La population familiale agricole
- 1.3 - Les salariés agricoles
- 1.4 - Les retraités agricoles

2 - LES INSTALLATIONS

3 - LA DYNAMIQUE DES EXPLOITATIONS

4 - STRUCTURES DES EXPLOITATIONS

- 4.1 - Répartition de la S.A.U.
- 4.2 - La taille des exploitations agricoles

5 - LES PRODUCTIONS REGIONALES

5.1 - La production laitière

- 511 - Evolution depuis 1984
- 512 - Perspective d'avenir
- 513 - Mobilité des quotas laitiers

5.2 - La production de viande bovine

- 521 - Evolution depuis 1984
- 522 - Perspective d'avenir

5.3 - Les productions végétales

- 531 - Evolution depuis 1984
- 532 - Perspective d'avenir

5.4 - La diversification

- 541 - Evolution depuis le début des années 1980
- 542 - Perspective d'avenir

6 - LES HANDICAPS BAS-NORMANDS

6.1 - Le problème des charges foncières

- 611 - Le prix du foncier
- 612 - Les charges foncières

6.2 - Le financement de l'installation

6.3 - La fragilité du tissu rural

7 - LA RECHERCHE : PERSPECTIVES

8 - LE TOURISME : SITUATION ET PERSPECTIVES

ANNEXES

PREAMBULE

En représentant 32 % du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) de la Basse-Normandie, l'agriculture et les industries agro-alimentaires régionales ont un poids économique important.

L'activité de l'ensemble de la filière agricole se mesure ainsi :

- Production Agricole Finale : 12,253 milliards de Francs (1)
- Industries Agricoles et Alimentaires : 21,684 milliards de Francs (2)

Soit un total de : 33,937 milliards de Francs.

Ce résultat est à rapprocher du Produit Intérieur Brut bas-normand qui s'élève à 106,480 milliards de Francs (3).

Sources :

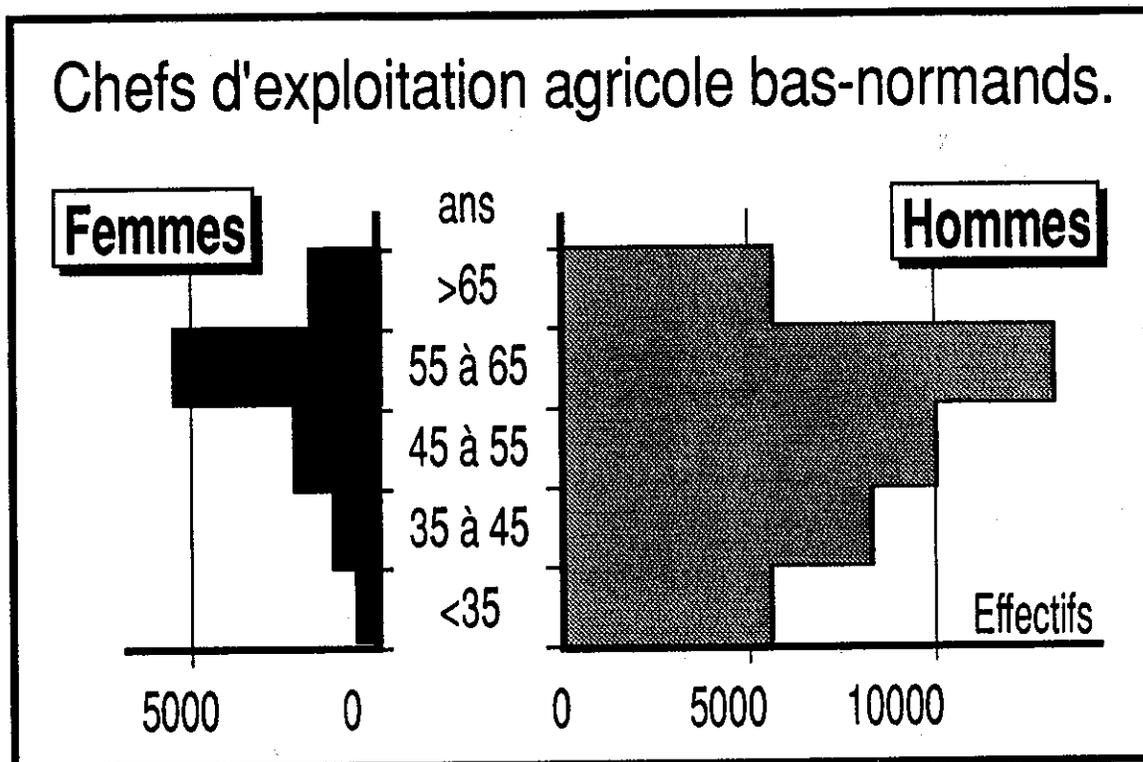
- (1) : d'après la Chambre d'Agriculture Régionale (1990)
- (2) : d'après l'enquête annuelle Entreprise (1987)
- (3) : d'après le CEBANOR (1986)

1ère PARTIE

LA SITUATION ACTUELLE

1 - LA DEMOGRAPHIE

On a recensé 54 239 chefs d'exploitation agricole en Basse-Normandie en 1988. Ils représentaient 16 % de la population active bas-normande, en 1982.



Source : RGA 1988

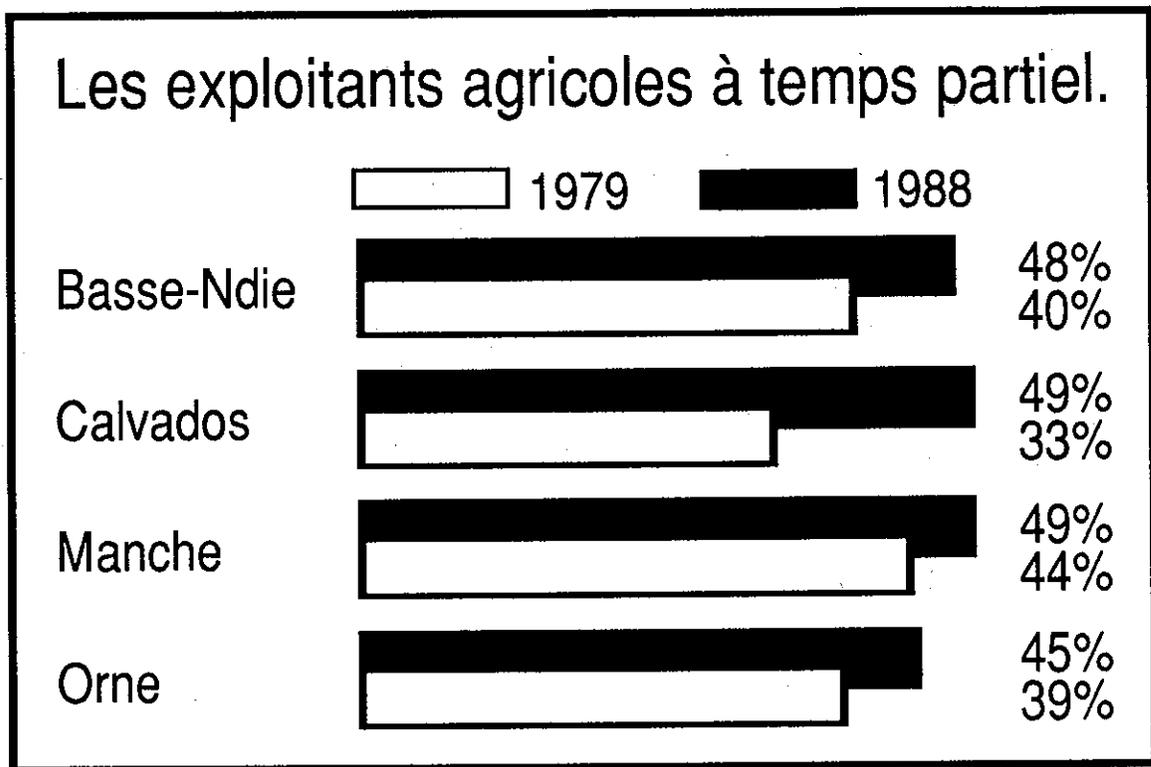
♦ C'est une population âgée puisque près de la moitié des exploitants a plus de 55 ans (48 %). Ils sont plus âgés que la moyenne nationale : les plus de 60 ans représentent 28,7 % des agriculteurs alors que la moyenne française est de 26,9 %.

♦ De même, 11,3 % des chefs d'exploitation ont moins de 35 ans en Basse-Normandie alors qu'ils sont 13,1 % en France.

- ◆ Un agriculteur recensé sur deux travaille à temps partiel (48,3 %).

Le nombre de temps partiel a augmenté par rapport à 1979. L'évolution est particulièrement sensible dans le Calvados.

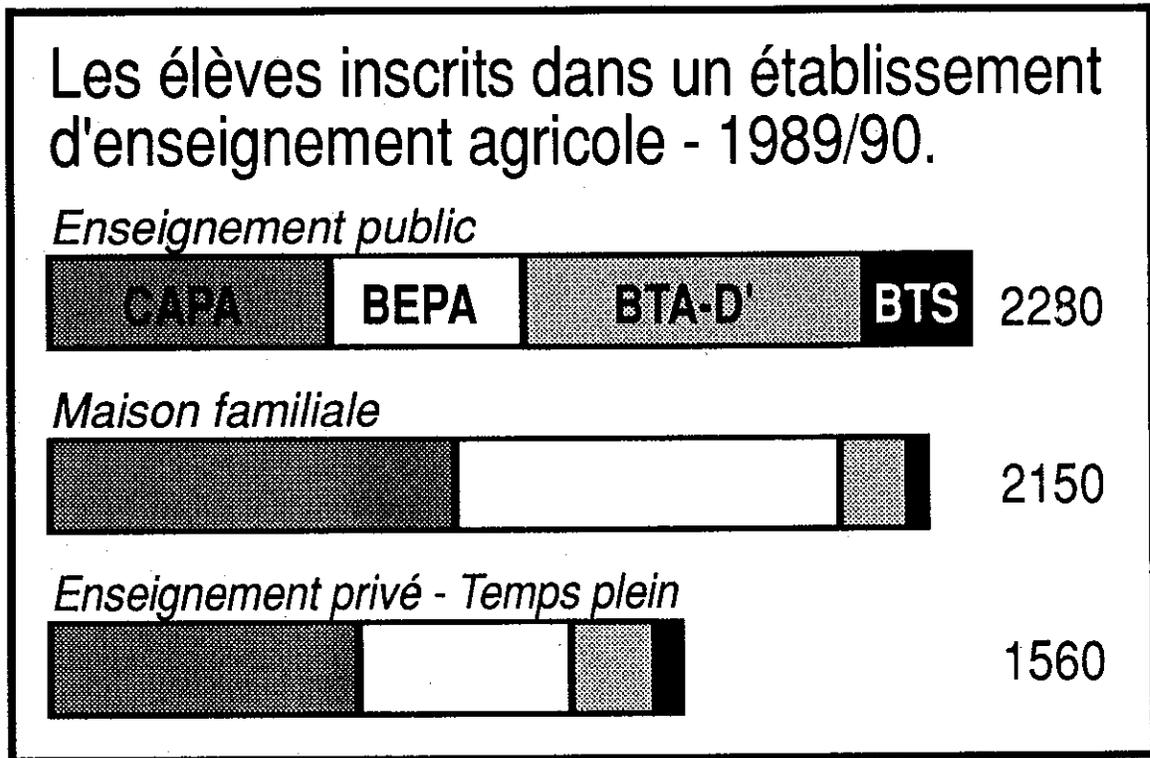
Trois chefs d'exploitation sur quatre de plus de 60 ans travaillent à temps partiel. Ils ne sont qu'un sur trois dans le même cas pour les moins de 35 ans.



Source : RGA

2 - LA FORMATION

♦ Formation initiale : élévation du niveau général

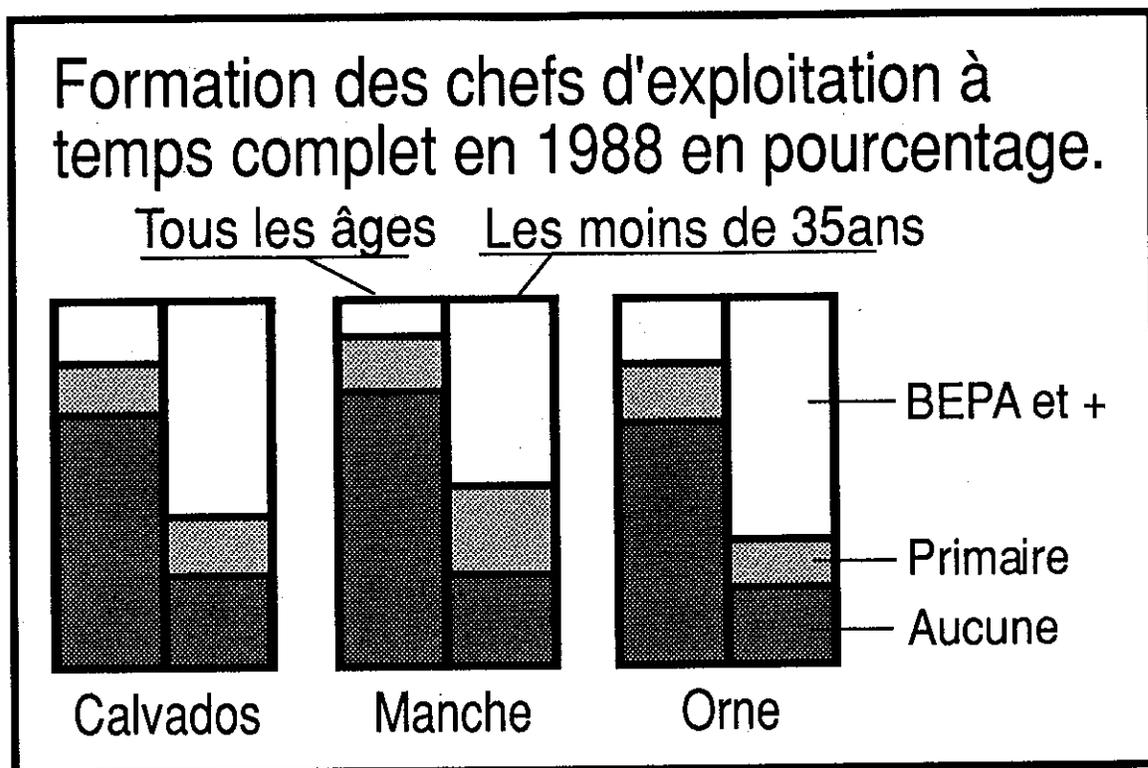


Source : DRAF BN

Pour l'année scolaire 1989/90, on compte 6 000 élèves inscrits dans une cinquantaine d'établissements bas-normands. Cet enseignement initial est assuré à 62 % par le secteur privé dont 33 % par les Maisons Familiales, et 38 % par le secteur public.

Depuis la rentrée 1986 on constate une stagnation des effectifs d'élèves dans l'enseignement agricole. Cette stagnation cache en fait une amélioration qualitative : croissance des effectifs dans les classes préparant aux BTA et BTS (+ 16 % entre 1986 et 1989) aux dépens des formations courtes (- 8 % d'inscrits au BEPA et CAPA entre 1986 et 1989).

♦ 2 exploitants en exercice sur 10 ont reçu une formation agricole initiale.

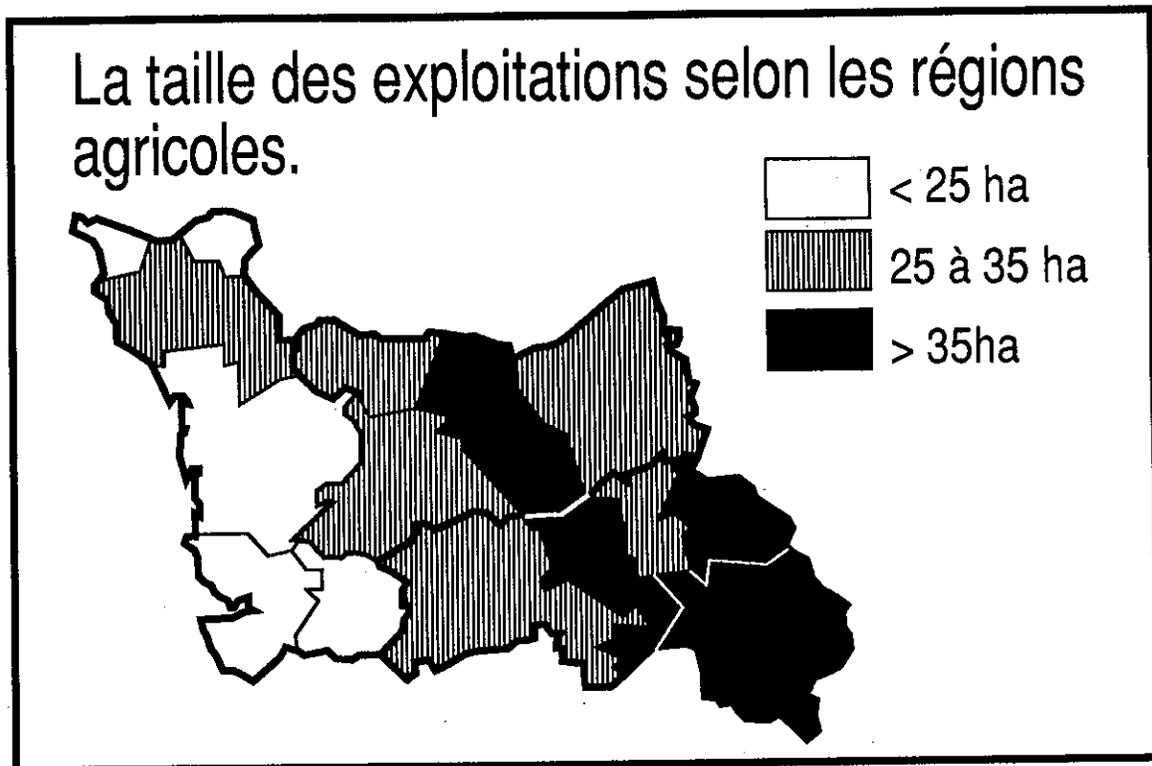


Source : R.G.A.

78 % des chefs d'exploitation n'ont aucune formation agricole scolaire et seulement 7 % d'entre eux suivent des stages de perfectionnement. La population de demain (les moins de 35 ans) est mieux formée : 57 % ont au moins un diplôme secondaire agricole de niveau BEPA.

3 - LES STRUCTURES

3.1 - Taille des exploitations



Source : R.G.A. 1988

Il reste aujourd'hui 54 000 exploitations dont 34 500 (les deux tiers) employent au moins un actif à temps complet.

Les plus de 50 hectares constituent 13 % des exploitations en 1988, et occupent une Superficie Agricole Utilisée (S.A.U.) de 547 500 ha, soit 40,3 % de la S.A.U. régionale.

3.2 - L'agriculture de groupe

8 % des exploitations à temps complet sont exploitées en société.

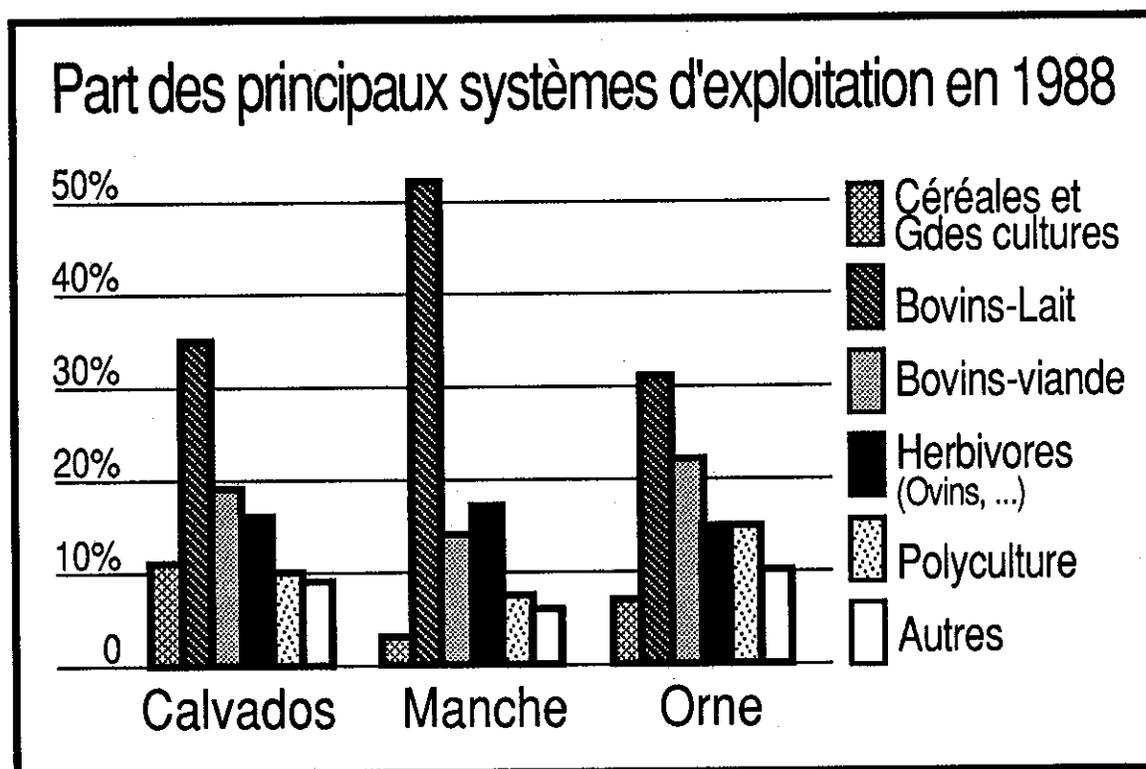
En 1989 on compte :

- 1588 GAEC (Groupement d'Exploitation Agricole en Commun) dont 177 ont été créés dans l'année.
- 660 CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) dont 19 ont été créés dans l'année.

Par ailleurs, le recensement général de l'agriculture a dénombré :

- 62 EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)
- 230 SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole)
- 492 sociétés de fait
- 103 sociétés commerciales.

3.3 - Orientation des systèmes d'exploitation



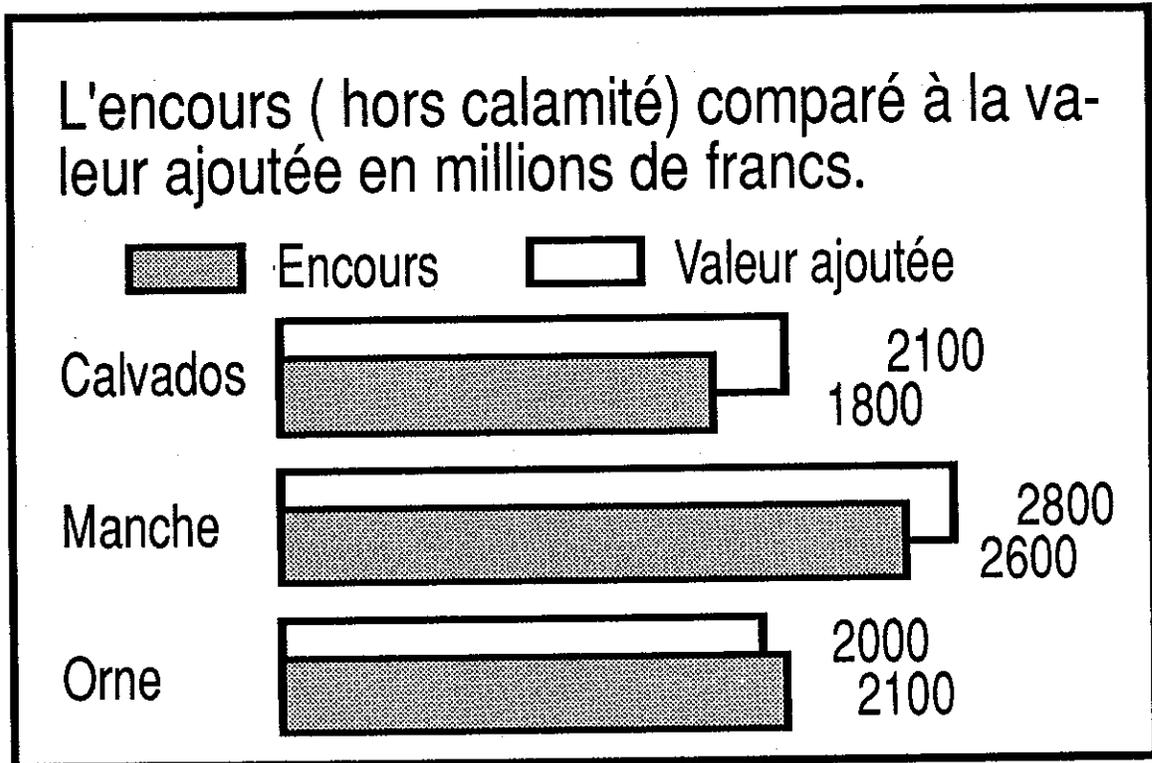
Source : RGA

Bien que la part des exploitations qui sont spécialisées sur la production laitière ait diminué, celles-ci sont toujours largement dominantes, plus particulièrement dans la Manche où ce système existe dans 3 exploitations à temps complet sur 4.

Alors qu'entre 1979 et 1988, les régions laitières ont commencé à se diversifier, les exploitations de la Plaine de Caen ont continué de se spécialiser dans les grandes cultures.

4 - LE FINANCEMENT

Les exploitations bas-normandes font appel à l'emprunt dans les mêmes proportions que les autres régions françaises.



L'encours (endettement) des exploitations est de 7 milliards de francs (1987), il est presque équivalent à la valeur ajoutée dégagée par l'agriculture.

5 - PRODUCTIONS ET ACTIVITES AGRICOLES

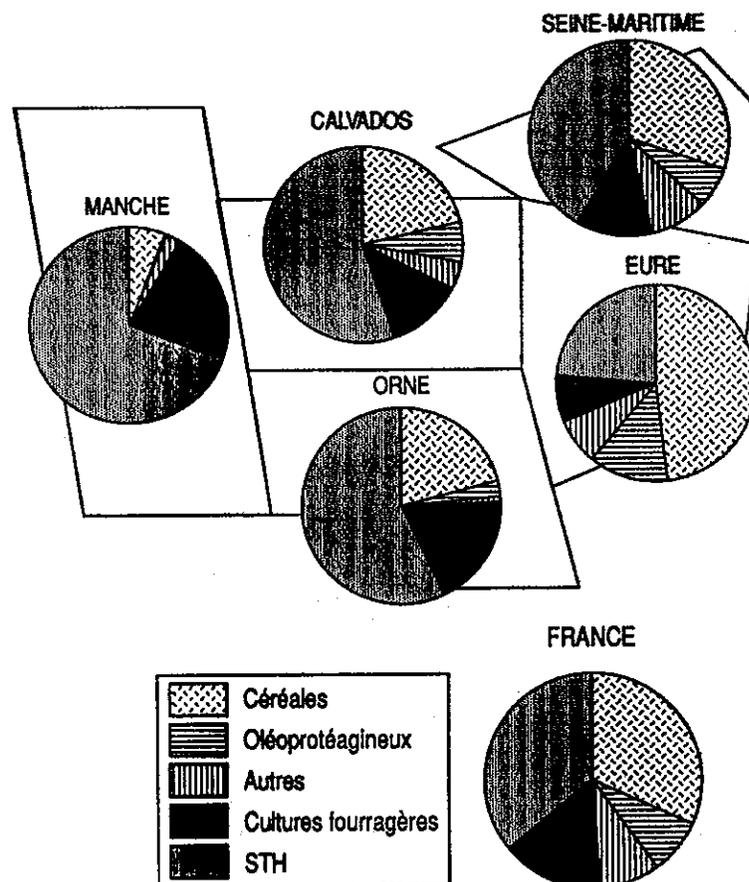
La production agricole et agro-alimentaire bas-normande représentent 32 % du produit intérieur brut (P.I.B.) de la région

5.1 - Occupation du sol et cheptel

◆ Occupation du sol

UTILISATION DE LA SAU EN 1988

Exploitations à temps complet

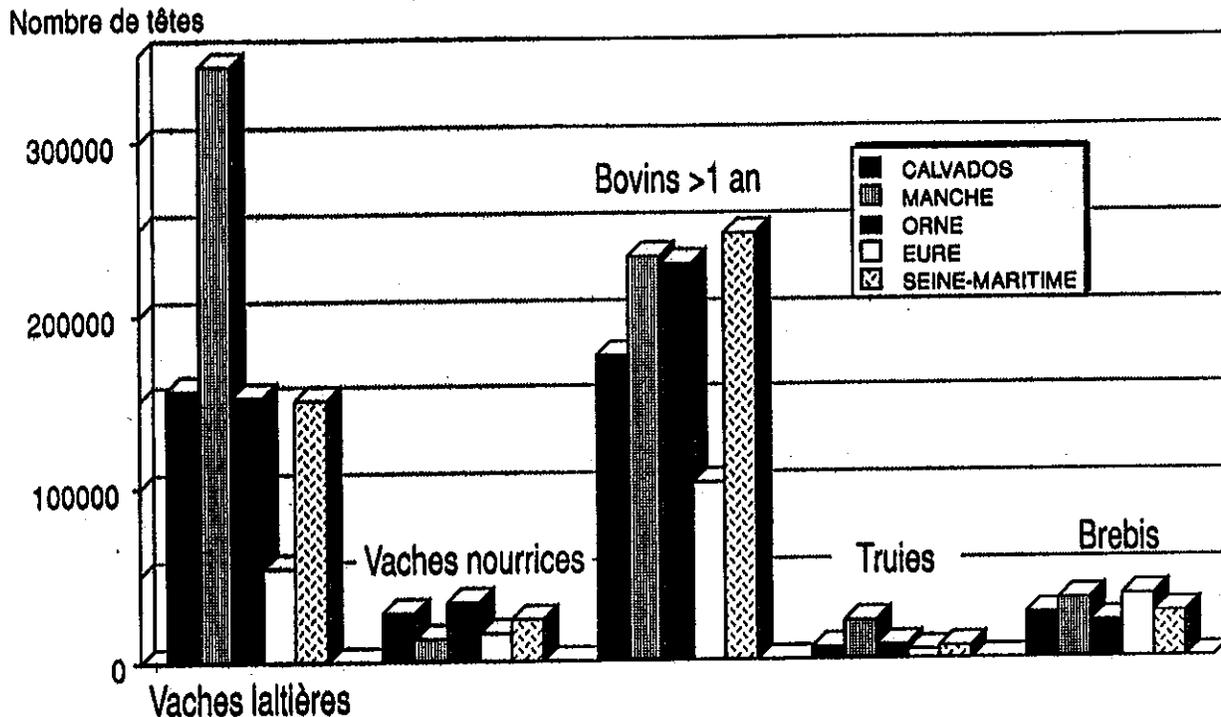


La SAU bas-normande est consacrée pour plus de 60 % aux prairies naturelles (STH : Surface Toujours en Herbe) soit 555 800 hectares. La fraction consacrée aux cultures de vente concerne essentiellement la Plaine de Caen - Falaise - Argentan ainsi que le Perche.

◆ Le cheptel

LE CHEPTEL EN 1988

Exploitations à temps complet



Le cheptel bas-normand est marqué par une très forte prédominance des bovins. Les vaches laitières constituent la plus grande part et atteignent 668 400 têtes soit 36 % du cheptel bovin total. Les vaches nourrices, en forte progression, se rapprochent du seuil des 100 000 têtes (94 500 animaux en 1988) soit 5 % du cheptel bovin régional.

La population des veaux atteignait 378 400 animaux en 1988. Les bovins de 1 à 2 ans (jeunes bovins et génisses de relève du troupeau laitier) étaient au nombre de 364 700 et les autres bovins de plus de 2 ans, c'est-à-dire principalement les boeufs et les taureaux, approchaient les 340 000 têtes.

Le cheptel porcin se composait de 38 000 truies et de 215 000 porcs à l'engrais en 1988.

Le cheptel ovin atteignait les 130 000 brebis en 1988.

5.2 - Les principales filières de production

◆ Lait

La **production** laitière représente 42 % du produit agricole final bas-normand et concernait 28 000 exploitations en 1988 soit plus d'une sur deux.

Les livraisons bas-normandes à l'industrie laitière (2.5 milliards de litres en 1989) représentent 12 % de la collecte française.

La **transformation** laitière est une activité phare de la région. L'industrie laitière assure en effet 70 % du chiffre d'affaires du secteur agro-alimentaire bas-normand et emploie un peu plus de 50 % des salariés de ce secteur.

Par rapport à d'autres régions grosses transformatrices comme la Bretagne et les Pays de Loire, la Basse-Normandie fabrique une proportion élevée de produits à forte valeur ajoutée (produits frais, fromages).

Part de la Basse-Normandie dans les fabrications laitières françaises.

	1980	1989
Crème	17%	25 %
Fromage	15 %	17 %
Beurre	19 %	23 %
Lait fermenté	1 %	4 %
Lait concentré	58%	45 %
Poudres infantiles	17 %	14 %
Lait de consommation	3 %	1 %
Poudres de lait écrémé	12 %	14 %

Source : EAL

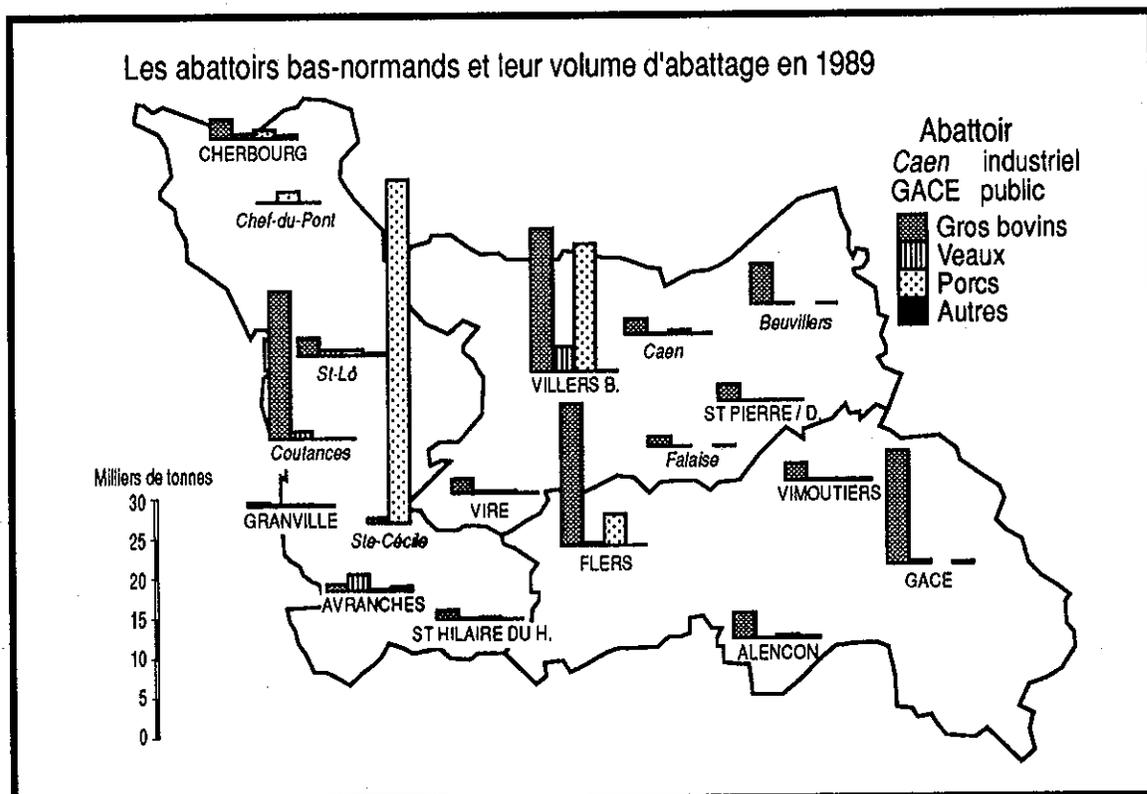
Ainsi, la Basse-Normandie est la première région française productrice de fromages (133 000 tonnes en 1989) et de crème (49 000 tonnes en 1989). Elle est la deuxième pour la production de beurre après la Bretagne.

La Basse-Normandie transforme plus de lait qu'elle n'en livre. Elle est globalement déficitaire en matière grasse : en 1987, elle exportait 5 millions d'hectolitres sous forme de lait entier et importait 16 millions d'hectolitres équivalent-lait sous forme de matière grasse.

◆ Viande bovine

La **production** de viande bovine est le deuxième secteur de production de la région. Elle représente en 1989, 24 % du produit agricole final et 70 % du produit toutes viandes. La production bas-normande (130 000 tonnes en 1989) représente par ailleurs 8,5 % de la production française. Le volume abattu se répartit de la façon suivante : vaches de réforme 39 %, génisses 11 %, boeufs 33 %, jeunes bovins 17 %.

La **transformation** industrielle de la viande représente 15 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire bas-normand. Par ailleurs, l'industrie de la viande emploie 23 % des salariés de l'agro-alimentaire, la productivité du travail y est donc beaucoup plus faible que dans l'industrie laitière.



Source : DSV

En 1989, la Basse-Normandie a transformé 76 % de la viande bovine qu'elle a produite.

◆ **Autres viandes**

La Basse-Normandie produit aussi du veau de boucherie (4,8 % du produit agricole final en 1989 et, avec 16 000 tonnes, 5,8 % de la production française), de la viande porcine (3,4 % du produit agricole final et, avec 52 000 tonnes en 1989, 3,4 % de la production française) ainsi que de la viande ovine (moins de 1 % du produit agricole final) et des viandes de volailles (1,8 % du produit agricole final).

L'activité de transformation est commune à celle du secteur viande bovine (à l'exception des viandes de volailles.)

◆ **Grandes cultures (céréales et cultures industrielles)**

L'ensemble céréales et cultures industrielles représentait en 1989, 16 % du produit agricole final. La Basse-Normandie produit 3,3 % de la production française de céréales, 1,4 % des oléagineux, 5,3 % des protéagineux, 11,3 % de lin textile et 1,6 % des betteraves sucrières.

L'activité de transformation est très peu développée à l'exception du secteur de la betterave (toutes les betteraves produites en Basse-Normandie sont transformées à Cagny).

Le travail du grain (collecte et stockage, meunerie, alimentation du bétail, biscuiterie) représente 7 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire régional. Plus de 80 % des céréales et oléo-protéagineux collectés sont exportés ou transformés à l'extérieur de la région.

◆ **Produits cidricoles**

La Basse-Normandie produit 40 % des pommes à cidre françaises. Cette production représente à peine plus de 1 % du produit agricole final de la région mais sa contribution à l'image et à l'identité de la Normandie est importante.

Les industries de transformation achètent en moyenne près de la moitié des besoins français de pommes à cidre. Leur activité (fabrication de cidre et de calvados) dégage un chiffre d'affaires qui représente 3 % du chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire bas-normand. Elles emploient 5 % des salariés.

◆ **Productions légumières**

Les cultures légumières sont pratiquées pour l'essentiel dans la Manche. Elles représentent 3 % du produit agricole final. Les cultures les plus importantes sont la carotte (30 % de la production nationale), le persil (25 %), le chou-fleur (4 %), le poireau (7 %) et la pomme de terre primeur (1,2 %).

◆ **Prolongements de l'activité agricole**

D'après le RGA 1988, une exploitation à temps complet sur 4 pratique une activité extra-agricole. Par ordre d'importance, les activités réalisées sont la vente directe de produits au détail (19 % des exploitations) ; puis dans les mêmes proportions (environ 20 % des exploitations) la fabrication pour vente de cidre, la fabrication pour vente de produits laitiers, l'hébergement, les travaux agricoles à façon.

6 - LA RECHERCHE EN MATIERE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE

La recherche est essentiellement le fait de trois organismes : l'INRA, l'Université et l'ADRIA.

6.1 - L'INRA

- Le Robillard (Lieuvey-Calvados). Il s'agit d'une unité de recherche sur les systèmes agraires.
- Le Vieux Pin (Le Pin au Haras - Orne). Il s'agit ; d'une part ; de ce qui concerne l'amélioration des plantes fourragères, et d'autre part l'agronomie de la prairie.
- Borculo (Le Pin au Haras - Orne). Deux orientations : génétique des bovins et zootechnie lait-viande.

Il faut également mentionner l'existence d'un G.I.S. (Groupement d'Intérêt Scientifique) regroupant l'INRA, la DGER, l'enseignement public, l'Université et la Chambre d'Agriculture Régionale travaillant à la fois sur la génétique du maïs fourrage et sur les productions fourragères.

Par ailleurs, l'INRA est également associé à l'Université de Caen par le biais d'un laboratoire de physiologie végétale (V.supra).

6.2 - L'UNIVERSITE

L'essentiel de ce qui se fait à l'Université de Caen se rattache à une même structure, c'est à dire à l'Institut de Biochimie et de Biologie Appliquée dont la fonction est de faire, entre autres, de la recherche finalisée dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-alimentaire.

Cet institut est constitué de six équipes dont 4 concernent l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'agro-industrie.

3 d'entre-elles sont des équipes reconnues par le C.N.R.S. et l'INRA.

- Biochimie des fonctions gonadiques (associée au C.N.R.S.). Cette équipe travaille sur la reproduction de mammifères d'élevage (vache et cheval).
- Génétique microbienne. Cette équipe est chargée, en collaboration avec l'ADRIA et l'INRA, de mettre en place une banque de conservation et de caractérisation des bactéries lactiques.
- Physiologie et biochimie végétales (associée à l'INRA). Cette équipe fait des recherches à finalités agronomiques sur l'économie des intrants en relation avec les problèmes de l'environnement.

Elle fait également des recherches en agro-alimentaire et agro-industrie essentiellement dans les méthodes de micro-propagation in-vitro et de sélection d'espèces d'intérêt économique régional.

- 1 dernière équipe travaille dans le domaine de la microbiologie alimentaire (sur contrats avec des industries fromagères).

6.3 - L'ADRIA

Outil de recherche spécialisée au service des industriels, l'ADRIA axe ses recherches sur les domaines suivants :

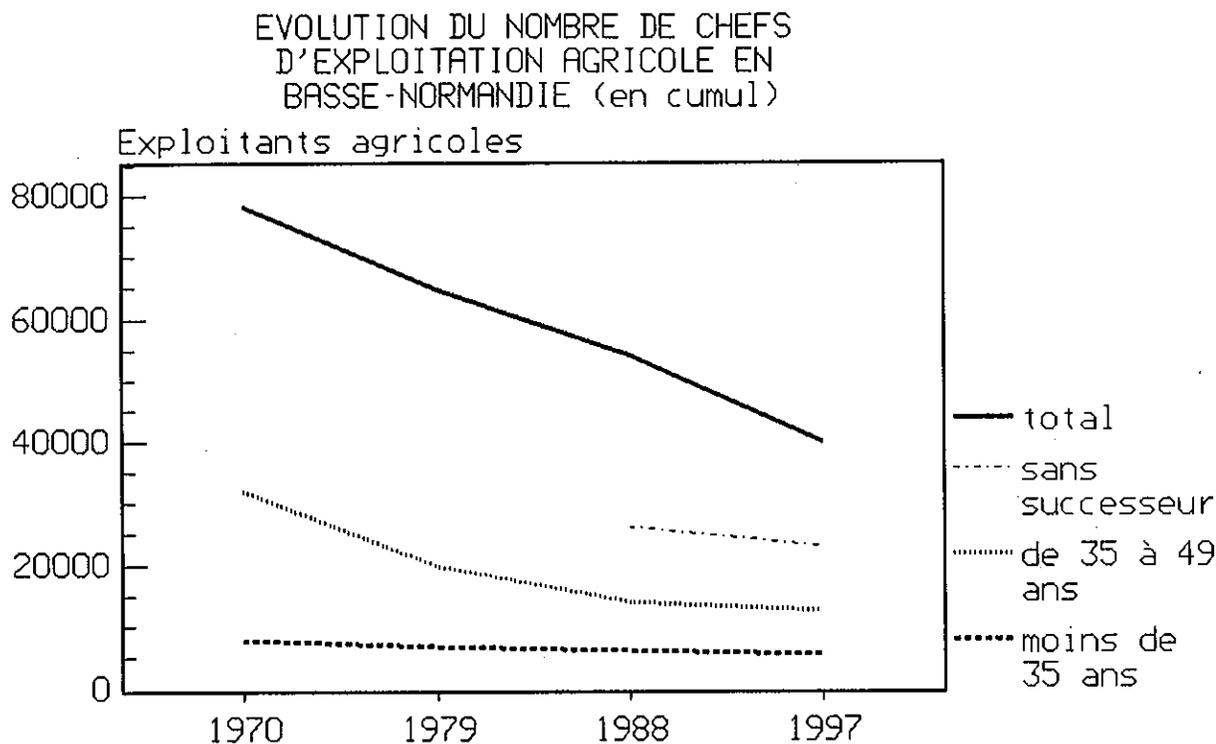
- Bactéries lactiques et microbiologie ;
- Produits cidricoles ;
- Matière grasse et physico-chimie ;
- Produits laitiers ;
- Légumes - Produits de la mer - Nouvelles technologies.

ADRIA : Association pour le Développement de la Recherche appliquée dans les Industries Agricoles et alimentaires de Normandie.

2ème PARTIE
EVOLUTION ET PERSPECTIVES

1 - LA DEMOGRAPHIE

1.1 - Les chefs d'exploitation



Le recensement de l'agriculture de 1988 a dénombré 54 239 chefs d'exploitation agricole soit 16 % de moins qu'en 1979.

L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, le contexte économique actuel difficile, l'âge moyen des agriculteurs, la faiblesse du nombre d'installations permettent de prévoir une hémorragie importante pour la décennie à venir.

Déjà, à l'horizon 1997, le nombre des chefs d'exploitation de Basse-Normandie, devrait tendre vers 40 000, soit une diminution prévisible de 25 % (1 exploitation sur 4) en 9 ans.

Actuellement, on estime qu'il disparaît, en moyenne chaque jour, 5 exploitations agricoles en Basse-Normandie.

1.2 - La population familiale agricole

En 1988, la population familiale agricole rassemblait 156 627 personnes, soit 22,2 % de moins qu'en 1979.

En représentant un peu plus de 11 % de la population totale de la région, la population familiale agricole conserve un poids économique et social important. Cependant, inéductablement cette population descendra en-dessous de 10 % avant 1995 et très vraisemblablement en-dessous de 9 % à l'horizon 2000.

La catégorie des jeunes de moins de 15 ans a déjà très fortement régressé. Entre 1979 et 1988, elle a perdu 40,5 % de ses effectifs. Le renouvellement des générations pose désormais un problème à l'agriculture qui se traduira dans les 10 années qui vont suivre par de réelles difficultés d'installation de nouveaux agriculteurs.

Le nombre de retraités et de double-actifs exploitant des structures de taille très modeste (inférieure à la 1/2 SMI) stagne ou augmente faiblement selon les petites régions. L'occupation du sol se maintient actuellement, sans préjuger des conséquences de l'évolution de la Politique Agricole Commune et des difficultés économiques.

(SMI : Surface Minimum à l'Installation)

1.3 - Les salariés agricoles

En véritable "chute libre", l'emploi des salariés agricoles concerne de moins en moins d'exploitations en Basse-Normandie.

En 1988, 3 743 exploitations employaient au moins un salarié à plein temps, totalisant ainsi 6 322 salariés, soit 4 597 U.T.A. (Unité de Travail Annuel).

La diminution du nombre d'employeurs (- 54,3 %) est cependant un peu moins forte que le nombre d'emplois total (- 47,2 %).

Ce sont surtout les petites exploitations employant une personne qui ont supprimé leur salarié (- 55 %) tandis que les exploitations employant 5 salariés et plus ont beaucoup moins diminué (- 21,7 %). Ce sont en général, des exploitations de maraîchage, d'horticulture, d'arboriculture ou de productions nécessitant des besoins en main-d'oeuvre (hors-sol) et principalement lorsqu'il existe une activité de transformation des produits agricoles. Ces exploitations sont très peu nombreuses (162) mais elles disposent de 1 853 emplois permanents soit 30 % de l'ensemble des salariés agricoles basse-normandie.

De même, les exploitations utilisant une main-d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle ont fortement diminué. En 1988, elles n'étaient que 4 246 à avoir eu recours à ce type d'emploi, soit 58 % de moins qu'en 1979.

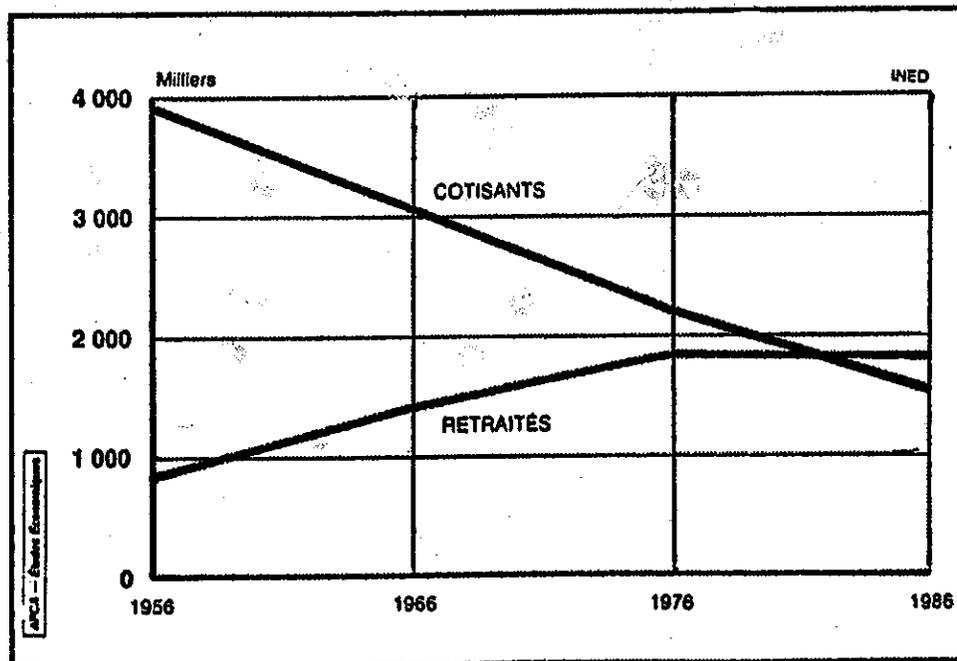
Les salariés agricoles permanents et occasionnels ne représentent que 5 575 U.T.A. soit 7,9 % des Unités de Travail Annuel totales de la région (tout emploi agricole confondu = chefs d'exploitation + conjoints + autres actifs familiaux + salariés agricoles + entreprises de travaux agricoles et CUMA).

L'importance des charges, le niveau de qualification des salariés agricoles, le contexte économique général ne sont pas de nature, à l'heure actuelle, à favoriser un retournement de l'évolution constatée.

1.4 - Les retraités agricoles

Dans le régime des exploitants agricoles, en 1956, il y avait 4,7 cotisants pour un retraité. Il n'en reste plus que 0,8. Il y a aujourd'hui 365 000 retraités de plus que d'exploitants agricoles cotisants.

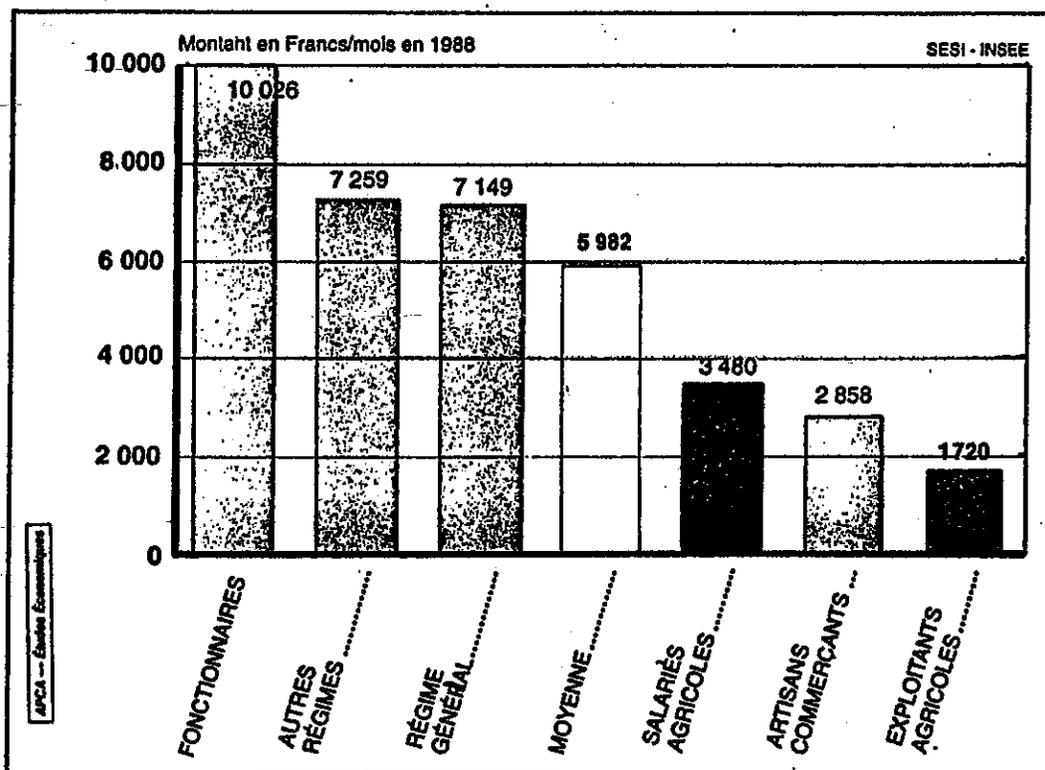
Cotisants et retraités exploitants agricoles



Quant au montant des retraites agricoles, d'après une étude de l'I.N.S.E.E., il est nettement inférieur aux autres retraites. En 1988, les retraites agricoles s'élevaient à 1 720 F par mois en moyenne, pour tous ceux qui n'étaient affiliés qu'au régime agricole. La même année, la moyenne des retraités français touchait 6 000 F par mois. Au 1er janvier 1990, un retraité agricole "carrière complète" touchait 25 192 F par an s'il avait toujours cotisé à la tranche inférieure et 51 825 F par an s'il avait toujours cotisé à la tranche supérieure. Par comparaison, un salarié du régime général dans les mêmes conditions de carrière complète touche 65 000 F par an au maximum.

Il est à noter que seulement depuis le 1er janvier 1990, les agriculteurs peuvent accéder à la carrière complète puisque le régime agricole n'a été créé qu'en 1952.

Retraite moyenne (un seul régime)



2 - LES INSTALLATIONS

	Manche	Orne	Calvados	Basse-Normandie
Nombre d'installations de 1984 à 1989 (6 ans)	1 300	960	750	3 010
Dont installations en production laitière	80 %	73 %	57 %	72 %

En moyenne, 500 jeunes agriculteurs s'installent chaque année. 3 sur 4 le font dans la production laitière conduisant à terme la région de plus en plus vers une forme "monoculture laitière".

Le nombre d'installations ne compense pas les départs. Actuellement, on constate moins d'une installation pour 5 départs pour ce qui concerne les exploitations de plus de 1/2 SMI (Surface Minimum à l'Installation). Ce rapport est minimisé par les conjoints qui remplacent le chef d'exploitation prenant sa retraite, prolongeant ainsi de quelques années (5 ans en moyenne) la vie de l'exploitation.

Pour le Calvados en 1990, le solde net du nombre de chefs d'exploitation actifs est négatif de 467. Avec seulement, "100 installations aidées" le département ne peut faire face à l'hémorragie qui le frappe comme les autres départements Normands.

Enfin, même si depuis 4 ans, le nombre de départ a augmenté par suite de la réduction progressive de l'âge de la retraite jusqu'à 60 ans, superposant deux classes d'âge, le retour à une situation moins difficile sera limité compte tenu de la pyramide des âges.

3 - LA DYNAMIQUE DES EXPLOITATIONS

En 1988, 28 788 exploitations, soit 53 % du total
disposaient de :

- 85 % de la Surface Agricole Utilisée
- 82 % de la Surface Fourragère Principale
- 97 % des hectares de grandes cultures
- 95 % des vaches laitières
- 99 % des porcs à l'engraissement
- 90 % des volailles
- 71 % des vaches nourrices.

Ces exploitations productives se sont fortement restructurées puisqu'elles ont diminué de 24,8 % entre 1979 et 1988. C'est surtout significatif dans la production laitière suite à l'impact des quotas laitiers.

A l'inverse, les 25 451 autres exploitations agricoles, disposant de faibles revenus et de faibles moyens de production représentent plutôt une agriculture sociale ou complémentaire d'une autre activité. Cette catégorie d'exploitations n'a diminué que de 3,3 % entre 1979 et 1988.

Aujourd'hui, rien n'indique que cette orientation se modifiera. Compte tenu de l'âge des exploitants agricoles et des difficultés économiques, la restructuration devrait se poursuivre à un rythme important entraînant une diminution plus ou moins rapide des exploitations de la région.

A titre d'exemple, le département de la Manche a perdu 1 243 chefs d'exploitation de plus de 10 hectares en 1989 (- 6,29 %) et 1 183 en 1990 (- 6,38 %), d'après la Mutualité Sociale Agricole.

4 - STRUCTURES DES EXPLOITATIONS

4.1 - Répartition de la S.A.U.

Depuis 20 ans, les Terres Labourables (T.L.) se sont fortement développées. Sur cette période, leur surface a doublé et elles représentent aujourd'hui 36,3 % de la Surface Agricole Utilisée (S.A.U.) de la région. Il semble cependant que l'on se rapproche d'un maximum d'hectares de Terres Labourables. Le retournement des prairies naturelles semble se limiter de plus en plus.

A l'inverse, la Surface Toujours en Herbe (S.T.H.) diminue plus fortement que la Surface Fourragère Principale (S.F.P.), soulignant ainsi l'effort porté sur les productions fourragères en terres labourées comme le maïs ensilage.

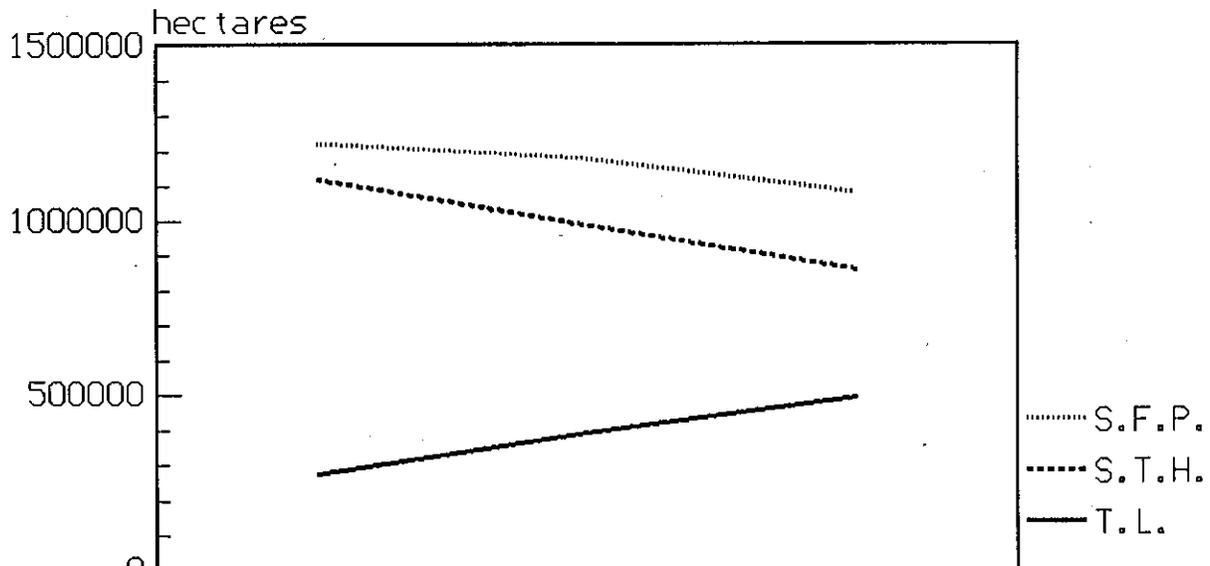
La région conserve encore son orientation générale vers les productions animales notamment dans le département de la Manche tandis que l'Est de la région selon un axe Caen-Mortagne-au-Perche développe les cultures végétales de type céréalier ou oléo-protéagineux.

Répartition de la S.A.U. (en hectares)

Source : RGA

	1979	1988	Variation %
Terres Labourables T.L.	391 270	493 160	+ 26
Surface Toujours en Herbe S.T.H.	984 774	855 774	- 13,1
Surface Fourragère Principale S.F.P.	1 177 874	1 078 659	- 8,4
Surface Agricole Utilisée S.A.U.	1 397 875	1 356 654	- 2,9

EVOLUTION DE LA REPARTITION
DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISEE
(en Basse-Normandie)



4.2 - La taille des exploitations agricoles

Taille des exploitations	1979	1988	Variation %
Moins de 5 hectares	13 732	12 775	- 6,97
de 5 à 49 hectares	45 263	34 333	- 24,14
50 hectares et plus	5 619	7 131	+ 26,91
TOTAL	64 614	54 239	- 16,05

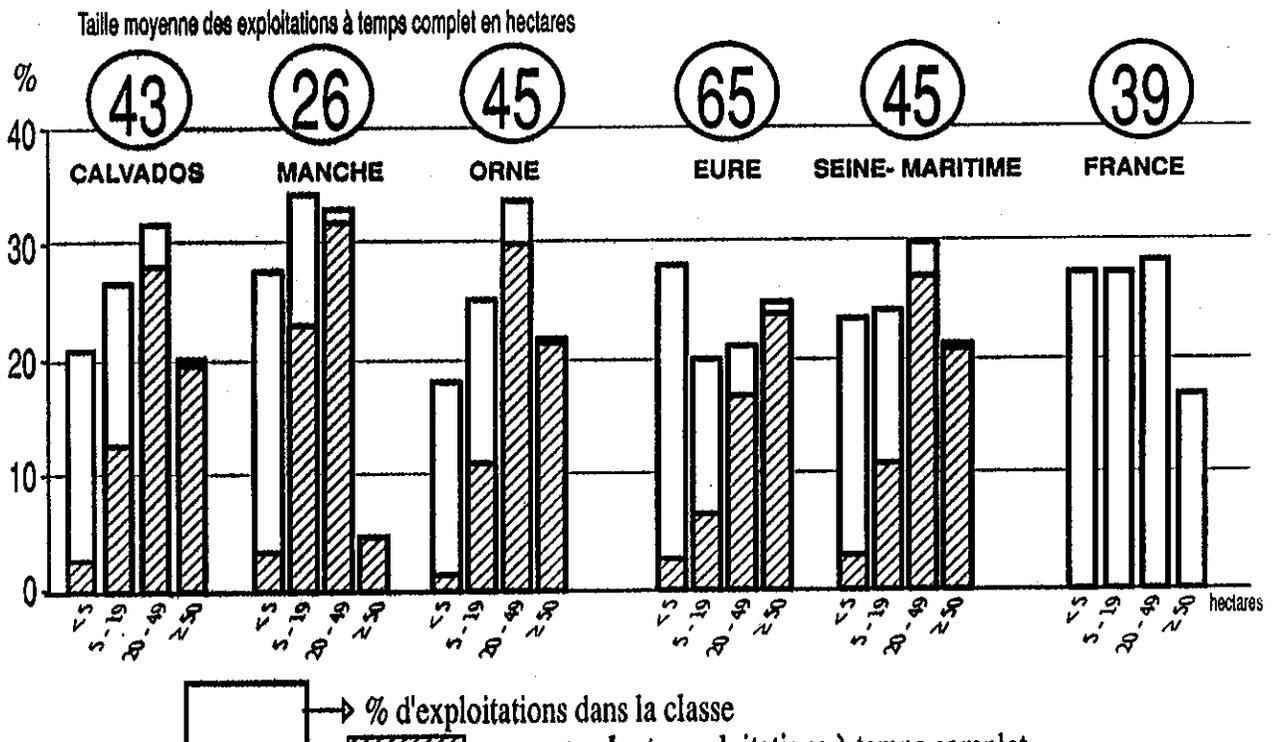
En 1988, la taille moyenne des exploitations agricoles de Basse-Normandie était de 25 ha (temps complet et temps partiel confondus).

Les exploitations de 50 ha et plus représentent 13 % du total, mais elles occupent désormais 40,3 % de la Surface Agricole utilisée contre 30,2 % en 1979.

Les petites exploitations de moins de 5 ha régressent lentement et représentent en 1988, presque une exploitation sur 4. Cependant, elles n'occupent que 2,3 % de la Surface Agricole Utilisée totale de la région.

Les exploitations moyennes (de 5 à 49 ha) diminuent rapidement en nombre et en surface. La tendance à l'agrandissement se poursuit et rien ne semble contrarier cette évolution. Les 28 788 exploitations les plus productives ont une surface moyenne de 40,2 ha soit 60,1 % de plus que la moyenne régionale.

TAILLE DES EXPLOITATIONS (EN % PAR CLASSE DE SAU)



5 - LES PRODUCTIONS REGIONALES

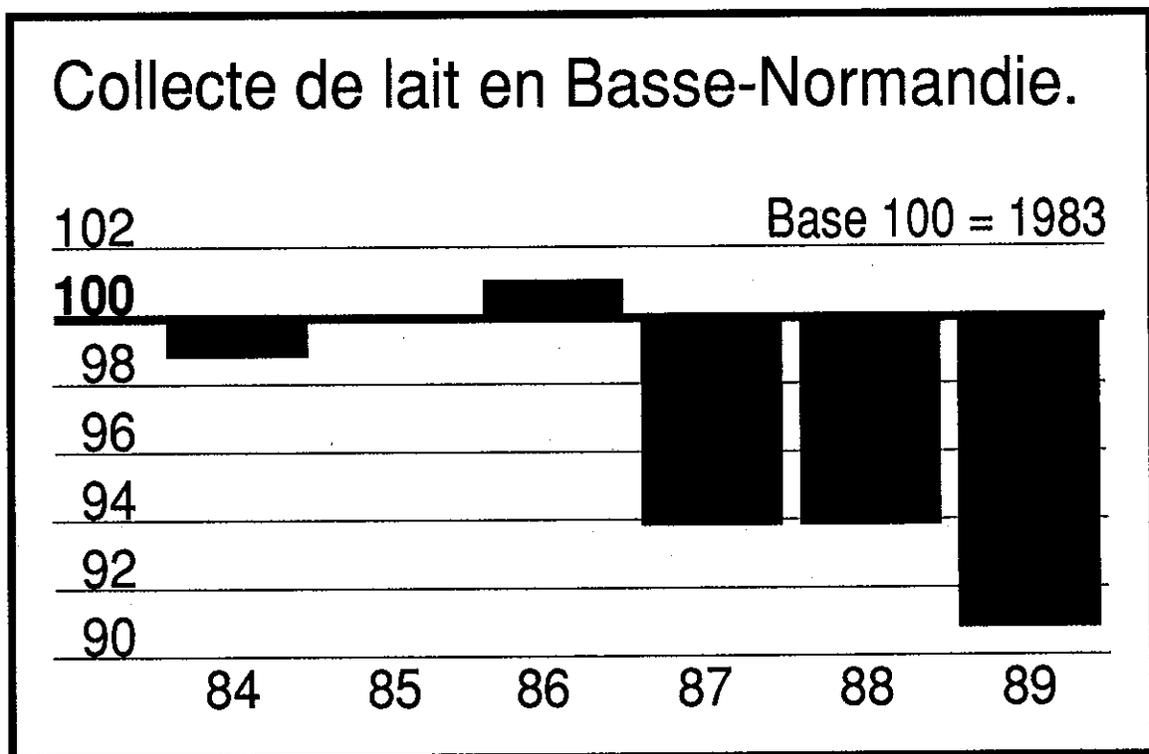
5.1 - La production laitière

Evolution des différentes filières de production et perspectives d'avenir

511 - Evolution depuis 1984

Depuis 1984, la production laitière est contingentée. Les conséquences de cette limitation ont été nombreuses pour les exploitations laitières bas-normandes :

- entre 1984 et 1989, les livraisons ont été réduites de 9 % et le nombre de vaches laitières est passé de 811 000 à 668 000 en 1988, soit une réduction de 18 %, les vaches les moins productives ayant été éliminées les premières.



Source : SRSA

- la restructuration laitière s'est poursuivie grâce à de nombreux programmes d'aide à la cessation d'activité laitière : une exploitation laitière sur trois a disparu entre 1983 et 1989. Parallèlement, les exploitations de plus de 30 vaches se sont développées : 22 % des étables en 1983, 32 % en 1988.

- limitées en volume, certaines exploitations se sont diversifiées en montant un atelier hors-sol (surtout jeunes bovins, porcs) ou bien en développant les cultures de vente lorsqu'elles ont pu disposer de S.A.U. supplémentaires.

- l'industrie de transformation a développé davantage la fabrication de produits à forte valeur ajoutée.

512 - Perspectives d'avenir

L'avenir est à nouveau assombri par la perspective d'une nouvelle réduction des quotas laitiers qui serait de l'ordre de 4 à 5 %. A l'horizon 1995 en comptant une réduction supplémentaire de 5 % (*) et une poursuite de l'amélioration de la productivité par vache de 2 % par an (taux observé entre 1984 et 1989) on aboutirait à la situation suivante :

- livraisons : 2,39 milliards de litres ;
- nombre de vaches laitières 550 000 soit 100 000 de moins qu'en 1990 représentant un excédent potentiel de près de 100 000 ha ;
- exploitations livrant du lait (hypothèse 200 installations par an pour 2 000 cessations) : environ 16 000 livrant en moyenne 150 000 litres chacune.

Conséquences sur l'appareil de transformation

Les fabrications de beurre (dont la consommation est en baisse) et de lait écrémé en poudre qui sont des produits refuge, devraient baisser. Les entreprises continueront sans doute à s'adapter en augmentant encore la part des produits à forte valeur ajoutée pour lesquels la Basse-Normandie, si elle maintient sa place, occupe une position favorable.

La restructuration n'est vraisemblablement pas terminée non plus.

(*) la CEE prévoit un nouveau programme de réduction de 4,5 % pour la prochaine campagne laitière ou la suivante. De plus, le quota matière grasse est entré en vigueur amplifiant la réduction des volumes.

513 - Mobilité des quotas laitiers

Malgré le contexte général actuel, l'installation des jeunes agriculteurs reste en priorité indispensable pour ne pas fragiliser, à moyen terme, l'outil régional de production. Mais, cette politique d'installation ne peut se poursuivre sans la mise en place d'un programme régional axé sur une mobilité restructurante et permanente des quotas laitiers.

Dans une orientation générale de baisse des prix agricoles, les exploitations laitières, dont le quota moyen est légèrement supérieur à 100 000 litres, n'ont pas encore atteint une taille suffisante pour faire face aux difficultés et aux contraintes économiques. Organiser une mobilité des quotas laitiers est, de ce point de vue, nécessaire. Par ailleurs, la mise en place d'une mobilité restructurante aurait l'avantage d'aider les exploitants les plus âgés et les moins performants à arrêter leur métier sans frustration, ni déception. Enfin, en prélevant 20 % des litrages mobiles, la région se doterait d'un capital installation bien utile pour poursuivre une politique dynamique de renouvellement des producteurs. A partir des expériences précédentes, on estime les quantités annuelles mobiles à 60 millions de litres, en Basse-Normandie, dont 12 millions de litres seraient destinés à l'installation des jeunes agriculteurs. Le financement total du système pourrait être réparti entre les producteurs et les collectivités territoriales. Même si les producteurs apportent la plus grande partie du financement, il manquerait encore près de 30 millions de Francs pour boucler le fonctionnement de ce système de mobilité régionale des quotas laitiers.

5.2 - La production de viande bovine

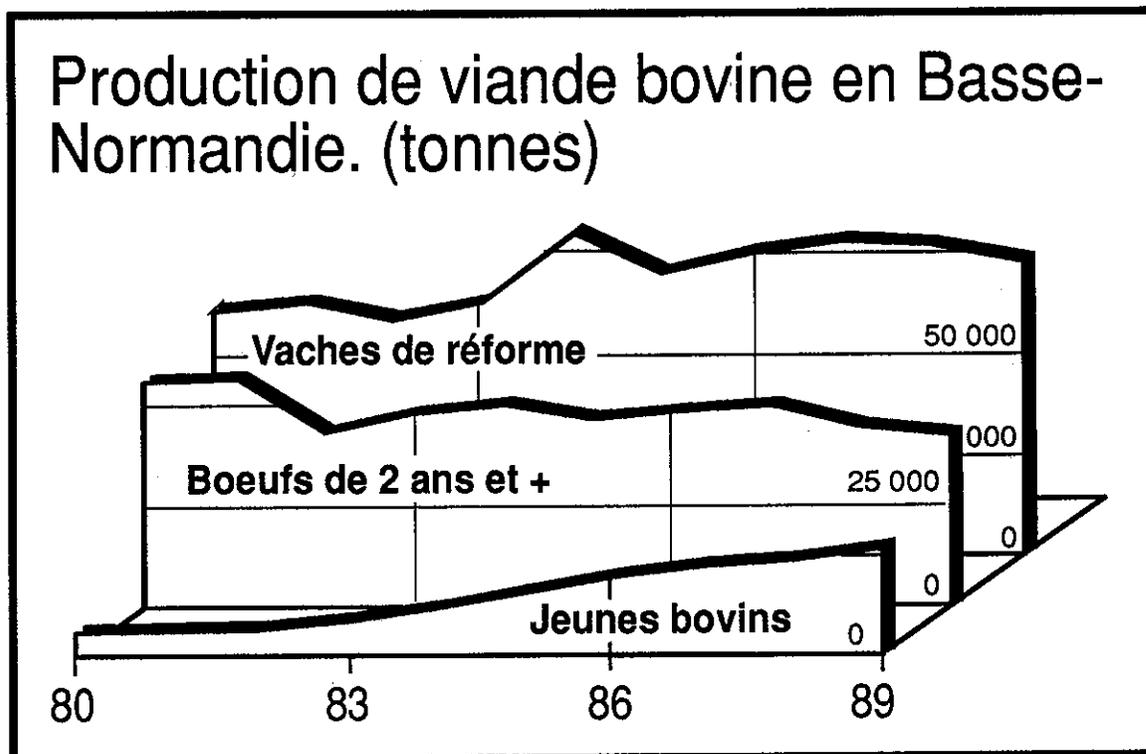
521 - Evolution depuis 1984

La production de viande bovine a subi de plein fouet les conséquences des quotas laitiers :

- dans un premier temps, engorgement du marché par augmentation des abattages de vaches de réforme ;
- dans un deuxième temps, diminution du potentiel de production par réduction du cheptel mères.

Pour faire face à l'évolution du marché, la Basse-Normandie a mis en oeuvre deux actions :

- la première est le développement d'une production de jeunes bovins en substitution de la production de boeuf traditionnel pour maintenir intact le potentiel d'engraissement de la région. Le développement du jeune bovin a été lancé au début des années 80. Il est passé de 7% en 1983 à 17 % de la production régionale de viande bovine.
- la deuxième, plus récente, est l'encouragement du développement d'un cheptel de vaches nourrices pour compenser la réduction du cheptel de vaches laitières (opération lancée en 1989). Le dernier recensement a déjà montré que le cheptel vaches nourrices a presque doublé par rapport à 1983.



Source : SRSA

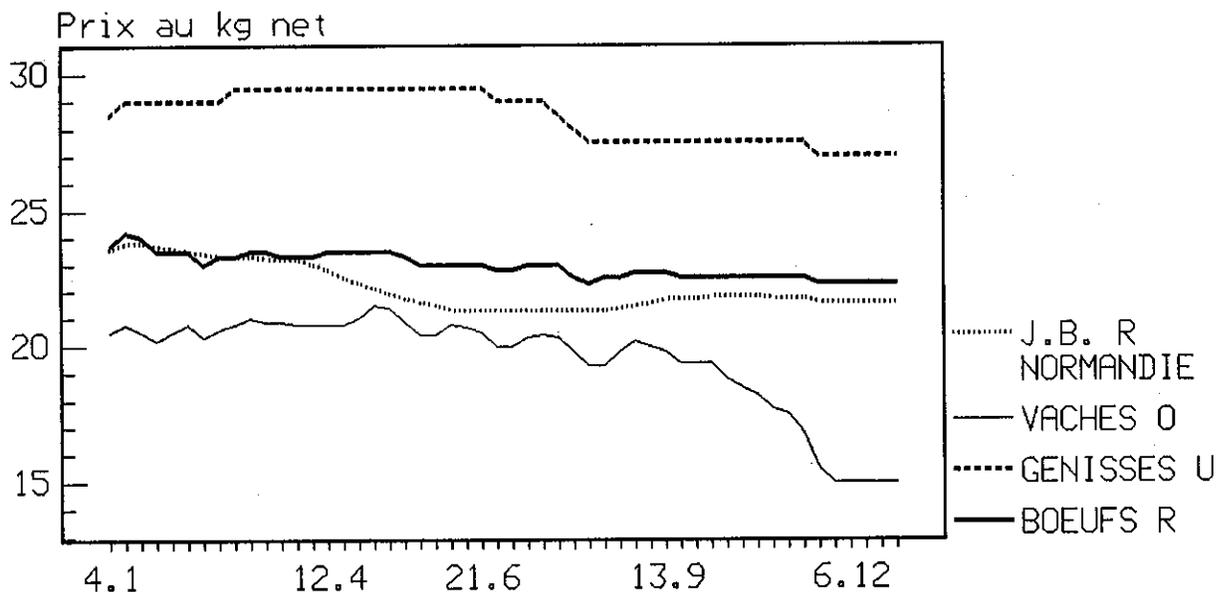
Parallèlement, l'appareil de transformation a été secoué par les bouleversements consécutifs à la chute de Bocaviande en 1985. Quantitativement l'impact a été négatif pour la Basse-Normandie qui a perdu des capacités d'abattage au profit des régions voisines, Bretagne et Pays-de-Loire. Qualitativement, les entreprises ont amélioré la segmentation de leurs activités.

522 - Perspectives d'avenir

Le contexte actuel (reprise de la production européenne, baisse de la consommation, décapitalisation dans les pays de l'Est) et la perspective d'une réduction supplémentaire du quota laitier annoncent des années qui risquent d'être difficiles et qui rendent les prévisions hasardeuses. Pour maintenir le niveau de production actuel à l'horizon 1995, il faudra compenser une perte de 10 000 tonnes liée à la réduction très probable du cheptel vaches laitières.

La crise de la viande en 1990 a détérioré les marchés. Les cotations des carcasses de qualité moyenne ou médiocre ont fortement baissé. Les viandes de qualité supérieure ont accusé la crise sans baisser très significativement démontrant ainsi l'intérêt d'une production "qualitative".

COTATIONS FOUGERES GROS BOVINS
ET JEUNES BOVINS NORMANDIE 1990
(F.R.S.E.A Basse-Normandie)

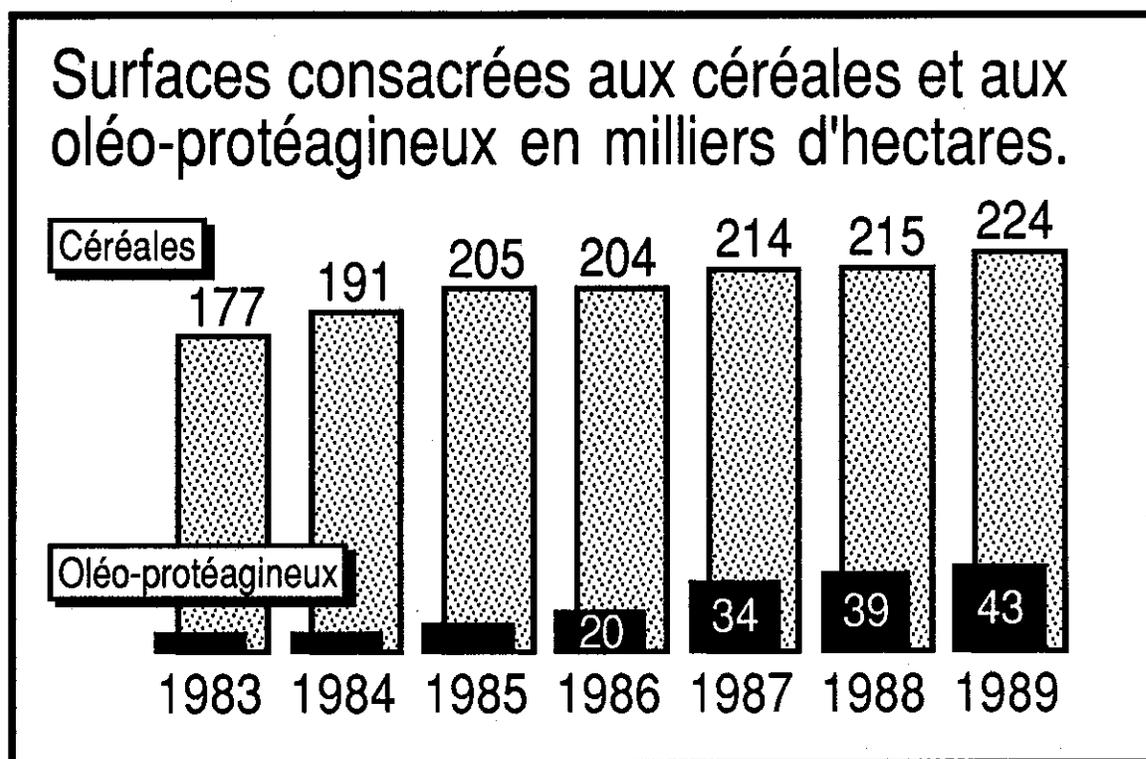


5.3 - Les productions végétales

531 - Evolution depuis 1984

La libération de surfaces par la production laitière a été compensée pour partie par un accroissement des superficies en céréales et en oléoprotéagineux (pois, colza).

Pour de nombreuses exploitations d'élevage, ce développement a permis une diversification



Source : SRSA

N.B : On observe en 1990 un arrêt du développement des surfaces consacrées aux cultures de vente.

Parallèlement lin et betterave sucrière se sont globalement maintenus.

◆ Depuis 1987, les productions de céréales et d'oléoprotéagineux subissent des baisses de prix consécutives à la mise en place d'un mécanisme de contrôle des dépenses communautaires : quand la production CEE dépasse un certain seuil (la quantité maximale garantie), les prix de soutien sont abaissés ce qui se répercute sur les prix payés aux producteurs.

- ◆ L'exportation est restée le principal débouché des céréales, tandis que pois et colza sont utilisés à l'extérieur de la région.
- ◆ L'appareil de collecte et de stockage s'est restructuré.

532 - Perspectives d'avenir

Elles sont marquées par :

- une réduction probable à terme des débouchés céréaliers soviétiques ;
- la poursuite de la baisse des prix sur les principales productions.

Compte tenu de ces éléments, il faut envisager :

- la "pérennisation" du débouché à l'exportation par l'augmentation de la capacité d'accueil du port de Caen (importance des navires) pour avoir accès à de nouveaux débouchés (Maghreb, Moyen-Orient, Asie).
- la reconquête possible du débouché alimentation animale en cas de baisse accentuée des prix qui redonnerait un élément de compétitivité par rapport aux produits de substitution des céréales importées.

Cette reconquête sera d'autant plus importante que la région développera la production avicole et porcine.

- lin (malgré la crise actuelle jugée conjoncturelle) et betterave devraient continuer à fournir un revenu intéressant sur des surfaces globalement stables en zone de plaine.

Par ailleurs, il faut certainement envisager des programmes particuliers dans le cadre de la diversification pour des petits créneaux à valeur ajoutée importante (Céréales à qualité spécifique).

Enfin, l'avenir des débouchés agro-industriels et les biotechnologies étant encore difficile à apprécier, il paraît indispensable que la région se prépare à développer des programmes d'accueil de nouvelles entreprises pour être prête à conquérir de nouveaux marchés : industries de l'amidon, industries des fibres, bio-carburants, ...

5.4 - La diversification

541 - Evolution depuis le début des années 1980

Au début des années 1980, la prise de conscience du risque que représentait une trop forte spécialisation laitière a conduit la région à s'engager dans une politique de diversification. Celle-ci a porté sur les domaines suivants :

- Jeune bovin

L'objectif était le maintien de la production totale de viande bovine grâce à un développement du jeune bovin. Les objectifs du premier plan (1984-1988) ont été atteints ; ceux du deuxième plan sont en passe d'être largement atteints en deux ans. Les perspectives de réforme de la politique agricole commune laissent cependant planer des incertitudes importantes pour l'avenir.

- Production porcine

Entre 1983 et 1988, 21 000 places de truies et 106 000 places d'engraissement ont été créées. Ce développement s'est fait essentiellement dans le Bocage normand (Sud Manche, Bocage Virois et, Bocage Flérien).

Dans le Calvados le développement de la production est insuffisant pour maintenir à terme l'outil d'abattage à Villers-Bocage.

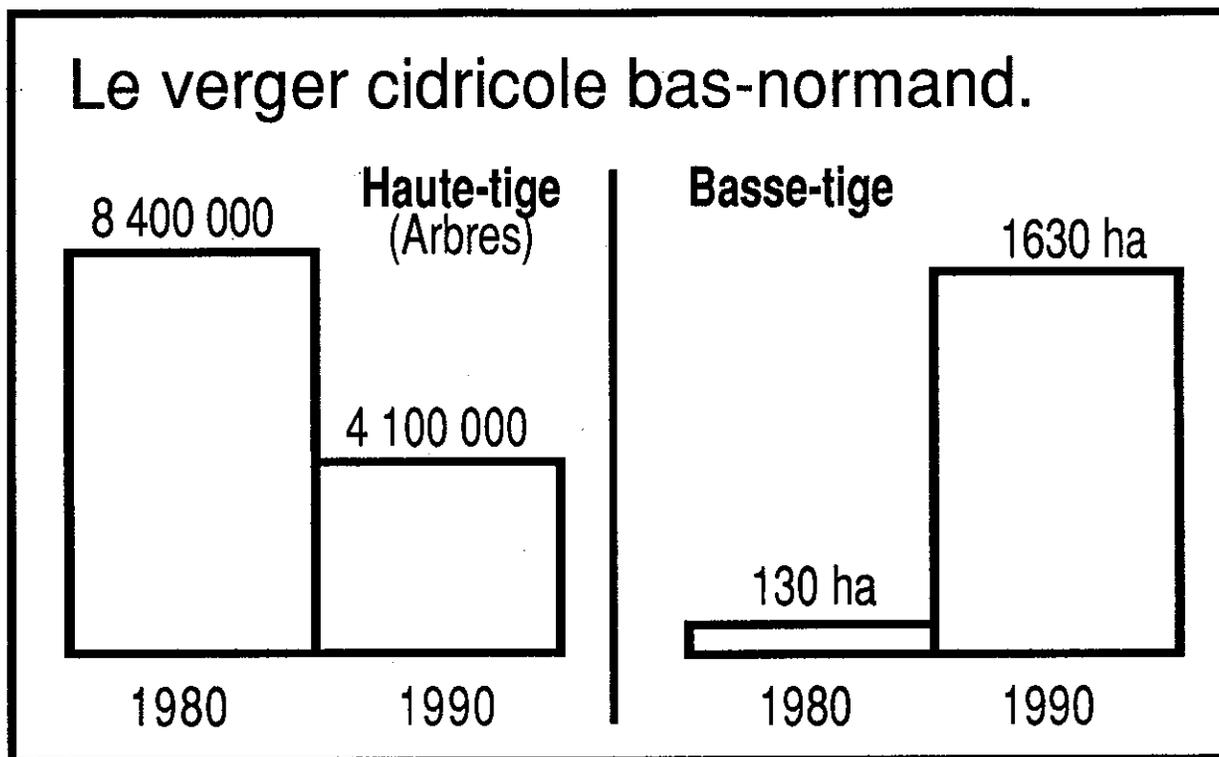
Le cheptel porcin n'a pas retrouvé le seuil de 1970, bien qu'il soit en croissance : 48 000 truies en 1970 et 38 000 en 1988 ; 320 000 porcs à l'engrais en 1970 et 215 000 en 1988.

- Production ovine

Le cheptel ovin est globalement stable depuis dix ans. La crise que rencontre cette production n'annonce pas à court terme des jours meilleurs bien que la consommation soit en hausse et que la France soit fortement déficitaire (moins de 50 % d'auto-provisionnement).

- Verger cidricole

Pour maintenir le potentiel de production de pommes à cidre une action visant au développement d'un verger basse-tige en remplacement du verger traditionnel en déclin est conduite depuis 1981.



Source : CFC

Dans l'état actuel des plantations réalisées ; les objectifs de production devraient être atteints.

- Autres produits de diversification

D'autres opérations de moins grande envergure ont été conduites sur différentes productions. (Palmipèdes gras, ovins, cheval lourd, lapin de chair, volailles, fleurs coupées, productions légumières).

542 - Perspectives d'avenir

Une réforme profonde de la Politique Agricole Commune accentuerait dans des proportions encore difficiles à prévoir les problèmes que rencontrent actuellement les productions traditionnelles de la région.

Compte tenu de l'importance des charges foncières et de la pression foncière qui subsiste dans de nombreuses zones de la région l'accent devrait être porté sur les productions hors-sol, notamment porcine et avicole. Le contexte actuel semble en effet porteur :

- consommation de viandes blanches en hausse, notamment celle des viandes de volailles ;
- les régions fortement productrices sont freinées dans leur développement par des contraintes d'environnement ;
- les marchés du porc et des volailles ne devraient pas touchés par les réformes de la PAC (Politique Agricole Commune) ;
- le développement d'une production de volailles et porcine offrirait en outre une opportunité à l'industrie (locale) de l'alimentation du bétail et des débouchés supplémentaires pour les céréales bas-normandes.

Par ailleurs, sous certaines conditions d'allègement de charges, la libération de Surfaces Toujours en Herbe (S.T.H.) par les vaches laitières, pourrait être une opportunité de développement pour la production ovine extensive.

6 - LES HANDICAPS BAS-NORMANDS

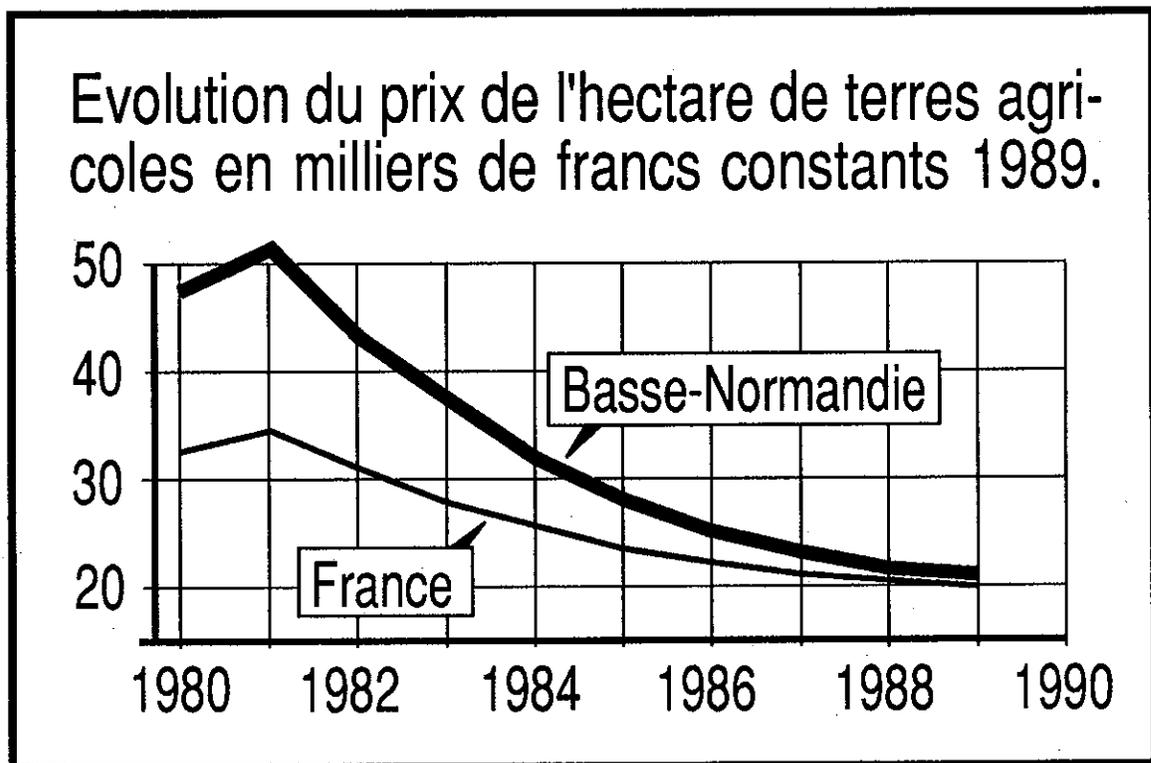
6.1 - Le problème des charges foncières

La Basse-Normandie est une des régions françaises qui supporte les charges foncières les plus lourdes.

611 - Le prix du foncier

Le prix du foncier, malgré une baisse plus importante que dans le reste de la France depuis 1980, reste plus élevé que la moyenne française.

CALVADOS	23 500 F/HA
MANCHE	25 000 F/HA
ORNE	16 100 F/HA
FRANCE	19 875 F/HA



Source : SAFER

622 - Les charges foncières

Les charges foncières supportées par les exploitations sont beaucoup plus élevées que la moyenne française, notamment si on les rapporte à la capacité contributive de l'agriculture mesurée par le rapport charges foncières/valeur ajoutée.

(En francs)	TFNB/HA	Cotisations sociales/ha	Fermage/ha de SAU louée	CF/VA
CALVADOS	411	405	1 107	23,8 %
MANCHE	432	583	1 083	24,5 %
ORNE	526	376	917	25,4 %
FRANCE	246	496	685	16,9 %

Données 1988
Source Comptes de l'agriculture
(Chambres de Normandie et RGA)

Conséquences :

Les possibilités de diversification utilisatrices d'espace (vaches allaitantes, viande ovine à l'herbe) sont obérées en partie par des charges foncières trop fortes.

A terme il faudrait que les charges foncières supportées par les exploitations soient plus en rapport avec la capacité contributive de l'agriculture.

6.2 - Le financement de l'installation

Les études faites sur ce sujet démontrent le caractère incertain de la réussite pour les exploitations individuelles dont l'autofinancement au départ était inférieur à 28 % du passif.

Techniquement les exploitations de cette classe ont prouvé qu'elles sont en mesure de révéler le défi puisqu'elles progressent davantage que les autres. Mais, si la technicité est une condition nécessaire de la réussite, elle n'est pas suffisante.

Les contraintes nouvelles imposant le dégagement réel d'un revenu minimum durant les trois premières années de l'installation limitent le nombre de dossiers d'installation, mais permettent de réduire les risques d'échec à court terme.

Le Crédit Agricole ne finance plus les installations si l'autofinancement n'atteint pas au minimum 20 % du passif. Ce qui nécessite un apport personnel de 300 000 F minimum pour une reprise de 1,5 million de Frs, capital généralement constaté pour les exploitations laitières ou porcines viables. Or, la DJA ne représente en moyenne que 70 000 Frs en zone de plaine, sans jamais dépasser 137 000 Frs.

L'augmentation des taux des prêts JA (Jeunes Agriculteurs) de 0,35 % va pénaliser les conditions de démarrage de l'installation imputant le revenu dégagé de 1 à 2 %.

Enfin, la banalisation du financement de l'installation n'incitera pas le secteur bancaire dans son ensemble à financer des installations à risque surtout dans le contexte général de la baisse des prix agricoles.

6.3 - La fragilité du tissu rural

L'âge des exploitants, la faiblesse du nombre d'installations, les charges financières, la taille des exploitations, la baisse de la population agricole familiale, les difficultés économiques de l'industrie en milieu rural sont autant de facteurs qui accentuent la fragilité du tissu rural bas-normand.

Le classement en zones défavorisées agricoles du pays d'Auge, de la vallée de l'Orne et du Perche, et la mise en place de l'objectif européen "5 b" (Programme de développement des zones rurales) dans la grande zone bocagère de la région permettront d'aider au maintien d'un milieu agricole et rural.

Mais, les modifications de la Politique Agricole Commune, la baisse des prix agricoles, la réduction des quotas laitiers sont autant de facteurs qui auront certainement des conséquences dangereuses pour la ruralité bas-normande.

La libération probable de plusieurs dizaines de milliers d'hectares d'herbe dans les 5 ans qui viennent, doit être prise en compte dès maintenant pour prévenir l'accroissement d'un exode rural qui pourrait devenir dramatique.

Une baisse des quotas laitiers de 5 % imposée par Bruxelles, amplifiée par l'amélioration génétique conduira à éliminer 100 000 vaches laitières. En considérant qu'une vache occupe en moyenne 1 ha de surface fourragère, c'est donc, au minimum, 100 000 hectares qui sont libérables pour d'autres productions. En 1990, la surface consacrée aux productions végétales céréalières, oléo-protéagineuses et industrielles a stagné par rapport à l'année précédente. La sécheresse, la baisse des prix, le contexte général explique en partie cette évolution. Mais, il semble bien aujourd'hui que les cultures, dans la région, ont atteint un pallier qui paraît difficilement franchissable. C'est donc un débouché très limité supplémentaire qu'offrent les productions végétales qui pourraient utiliser partiellement des hectares de surface fourragère.

Le développement d'un troupeau allaitant accompagné de nombreuses créations de places de taurillons aiderait à limiter l'abandon des terres difficiles. Mais, il semble bien qu'au bout du compte, plusieurs milliers d'hectares d'herbe ou de terres labourables difficiles ne trouveront plus leur place dans l'assolement des exploitations. On peut penser que l'apparition des friches n'aurait rien de catastrophique. Néanmoins, la crainte est de voir le phénomène prendre de l'ampleur au moins, dans un premier temps, dans les zones les plus sensibles (Pays d'Auge, zones de marais, Val d'Orne, Sud-Orne).

7 - LA RECHERCHE : PERSPECTIVES

L'avenir de l'activité agricole en Basse-Normandie passe par sa capacité d'adaptation aux nouvelles contraintes des marchés mondiaux. Sans dynamisme, ni volonté, l'agriculture subira et sera soumise aux rigueurs des restructurations.

Pour faire face, il faut être capable en permanence d'aller de l'avant. La recherche, conduite en étroite collaboration avec les acteurs du terrain, doit être cet outil indispensable, solidement implanté, accessible et pragmatique, qui aidera à réussir les adaptations ou mutations nécessaires.

Sans recherche et sans moyens suffisants, l'agriculture n'aura guère de chances véritables pour imposer l'image de la Basse-Normandie sur la scène internationale. C'est pourtant l'une des clefs de voûte du système et il est important d'être à la hauteur des ambitions agro-alimentaires de la région.

La fermeture du département de microbiologie du sol à l'Université de Caen est certainement une erreur à l'heure où les notions d'environnement, de qualité des sols, de limitation d'engrais, pesticides ou herbicides connaissent un écho sans précédent. Abandonner ces pistes de recherche est peut-être un signe de faiblesse inquiétant.

L'avenir est porteur de promesses : bio-technologies, biochimie enzymatique, industries des fibres naturelles..., sont autant de nouvelles pistes qu'il faut explorer. Les collaborations sont certainement nécessaires pour être efficace. Mais, attendre ou ne rien tenter ne préparera pas la région à affronter le 3ème millénaire.

8 - LE TOURISME : SITUATION ET PERSPECTIVES

Le tourisme en milieu rural, ou agro-tourisme, est un facteur de diversification pour les chefs d'exploitations agricoles.

La Normandie est l'une des plus anciennes régions touristiques françaises. En Basse-Normandie, le tourisme a d'abord été balnéaire, la proximité de Paris ayant favorisé l'essor des "bains de mer".

La Basse-Normandie bénéficie d'un potentiel riche et varié. Outre la côte qui offre une incomparable diversité, l'arrière pays est doté d'une mosaïque de petites régions qui possèdent en propre leurs caractéristiques particulières.

Les paysages sont variés et contrastés entre le bocage de Saint-Lô, la Suisse Normande ou le Pays d'Auge.

Les parcs naturels régionaux de Normandie-Maine et des Marais du Cotentin et du Bessin offrent un éventail intéressant de possibilités de loisirs et de connaissance de la nature.

Le réseau routier en cours de développement est un atout supplémentaire pour attirer une clientèle française et étrangère de plus en plus importante.

La région dispose d'un réseau d'accueil principalement axé sur les résidences secondaires. L'image de la côte est fortement responsable de cette situation. Cependant, le développement des gîtes et fermes-auberges poursuit son chemin.

En disposant de :

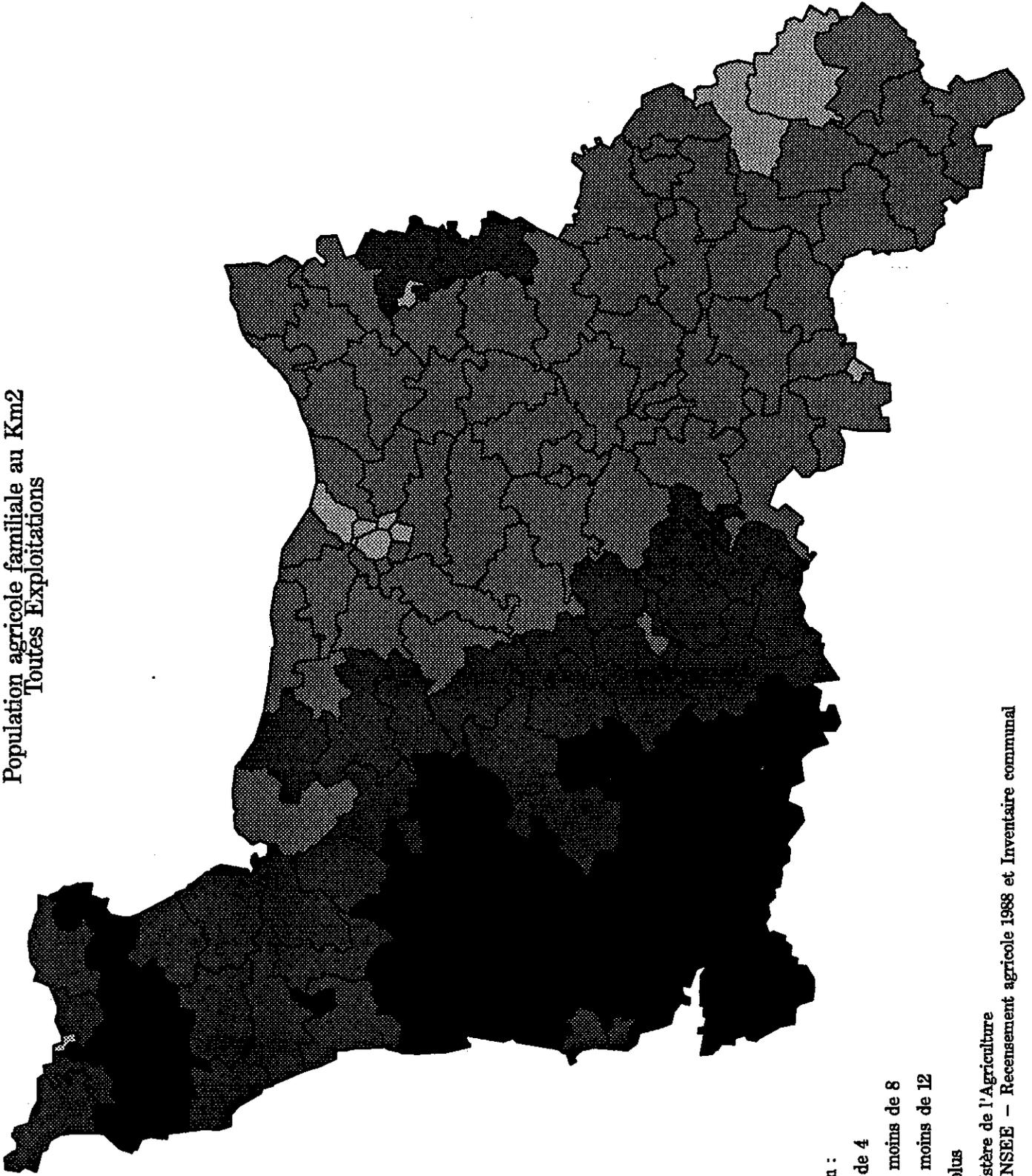
- 1 412 gîtes ruraux pour 7 918 lits
- 867 chambres d'hôtes pour 2 221 lits
- 56 campings à la ferme pour 1 072 lits
- et 18 fermes-auberges,

la Basse-Normandie propose une capacité d'accueil à la campagne importante, mais encore insuffisante. Avec 5,1 % des hébergements ruraux français, la Basse-Normandie est très nettement distancée par les grandes régions touristiques mais reste à un niveau favorable au regard de sa superficie et du nombre de départements qui la composent.

Cependant, un effort est à poursuivre pour permettre à la clientèle touristique étrangère, et principalement anglaise, d'augmenter ses durées de séjour dans la région. Le tourisme rural et les activités qui sauront s'y greffer sont une opportunité qu'il est préférable de saisir sans attendre.

ANNEXES

Population agricole familiale au Km²
Toutes Exploitations

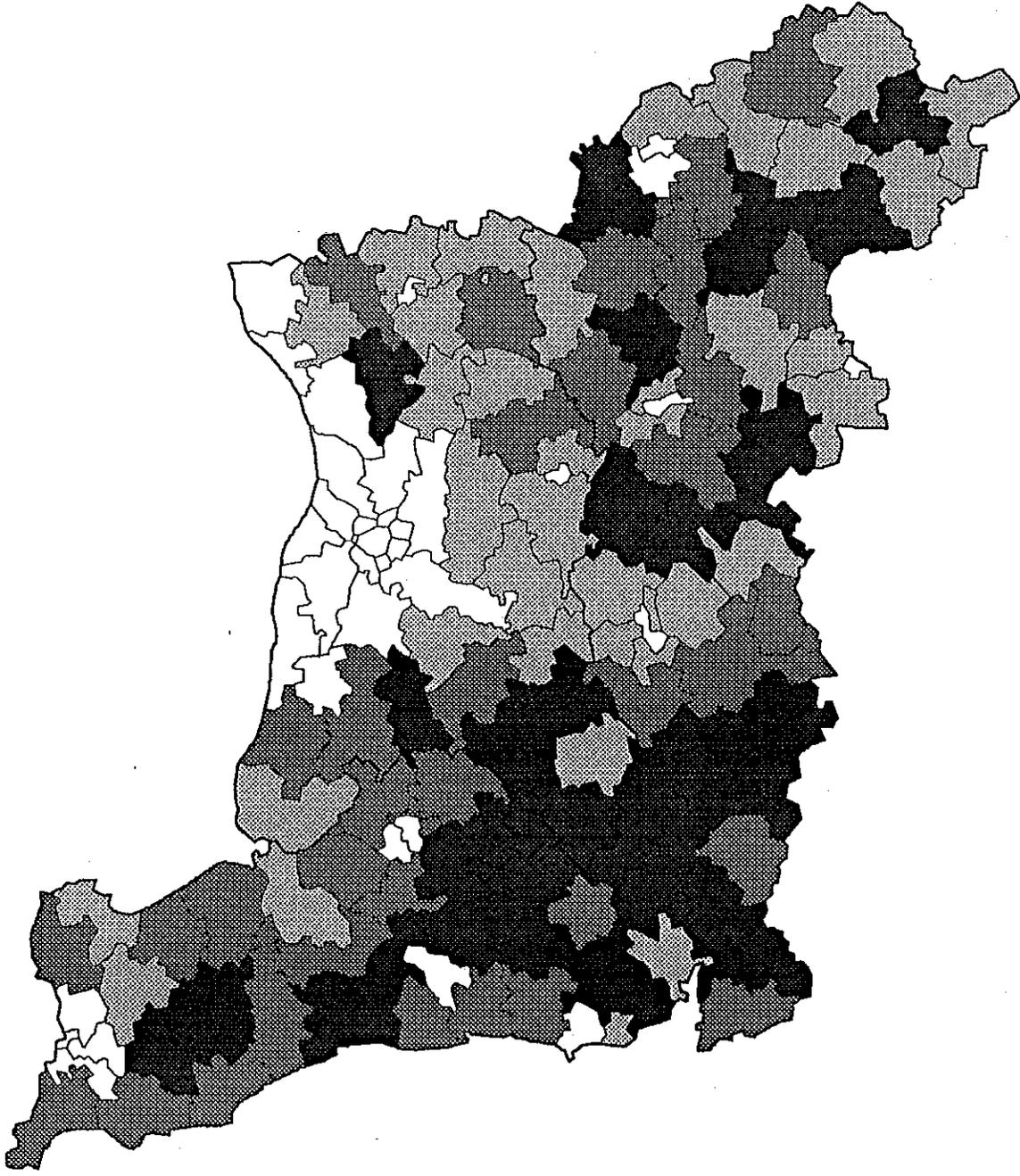


Nombre par canton :

-  moins de 4
-  de 4 à moins de 8
-  de 8 à moins de 12
-  12 et plus

SRSA DRAF Ministère de l'Agriculture
Source : SCEES INSEE - Recensement agricole 1988 et Inventaire communal

REGION BASSE-NORMANDIE: PART DE LA POPULATION AGRICOLE FAMILIALE 1988 (%)
population agricole familiale 88 / population sdc 82 (%)

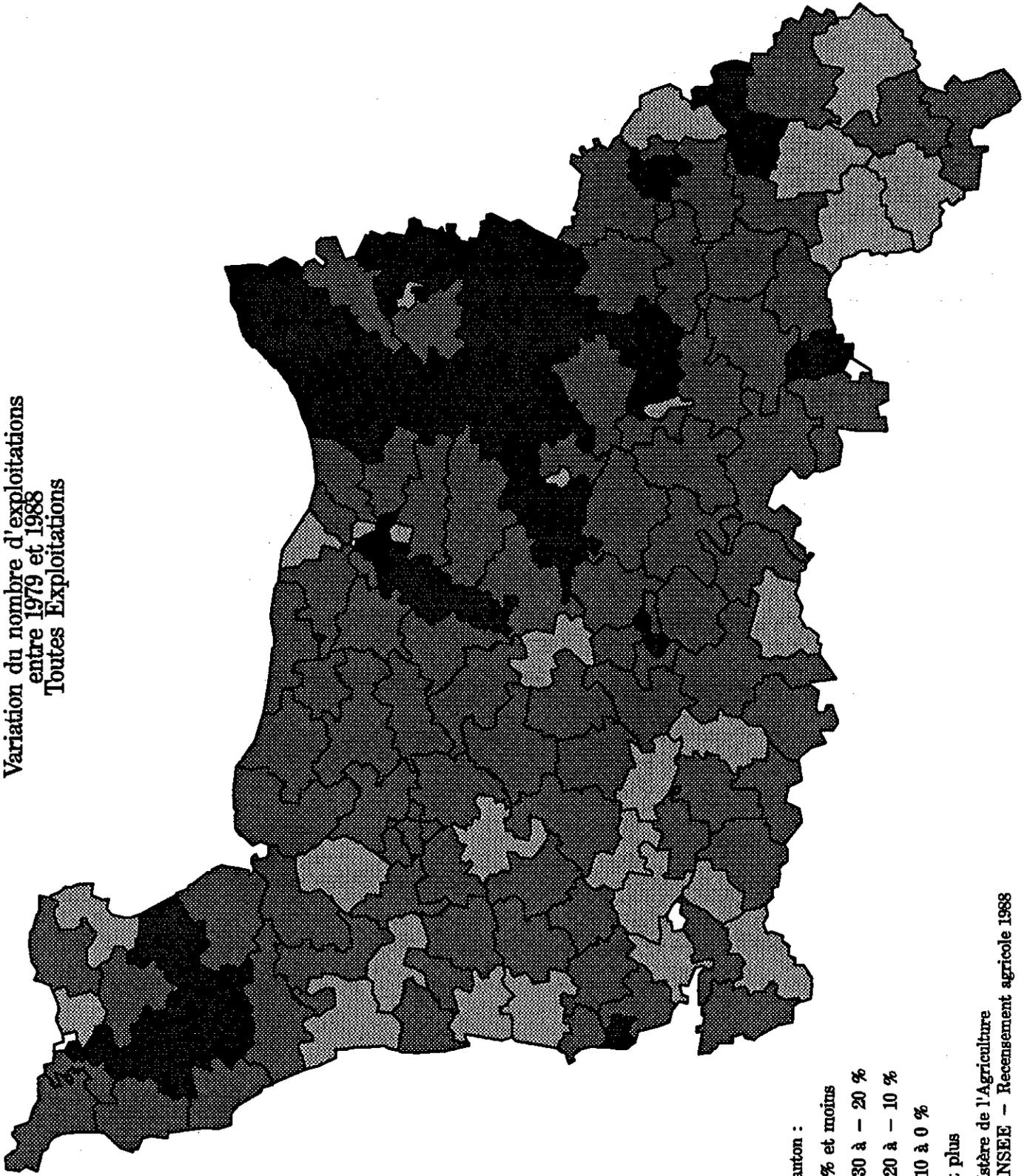


- superieur a 24.0
- de 17.1 a 24.0
- de 8.1 a 17.1
- inferieur ou egal a 8.1

SOURCES: INSEE (rgp 82) - SCEES (rga 88)
EMAGREF INERM - Observatoire Montagne. realisation : A.Torre (n.1353-01 Date: 26/11/90)

5 Km

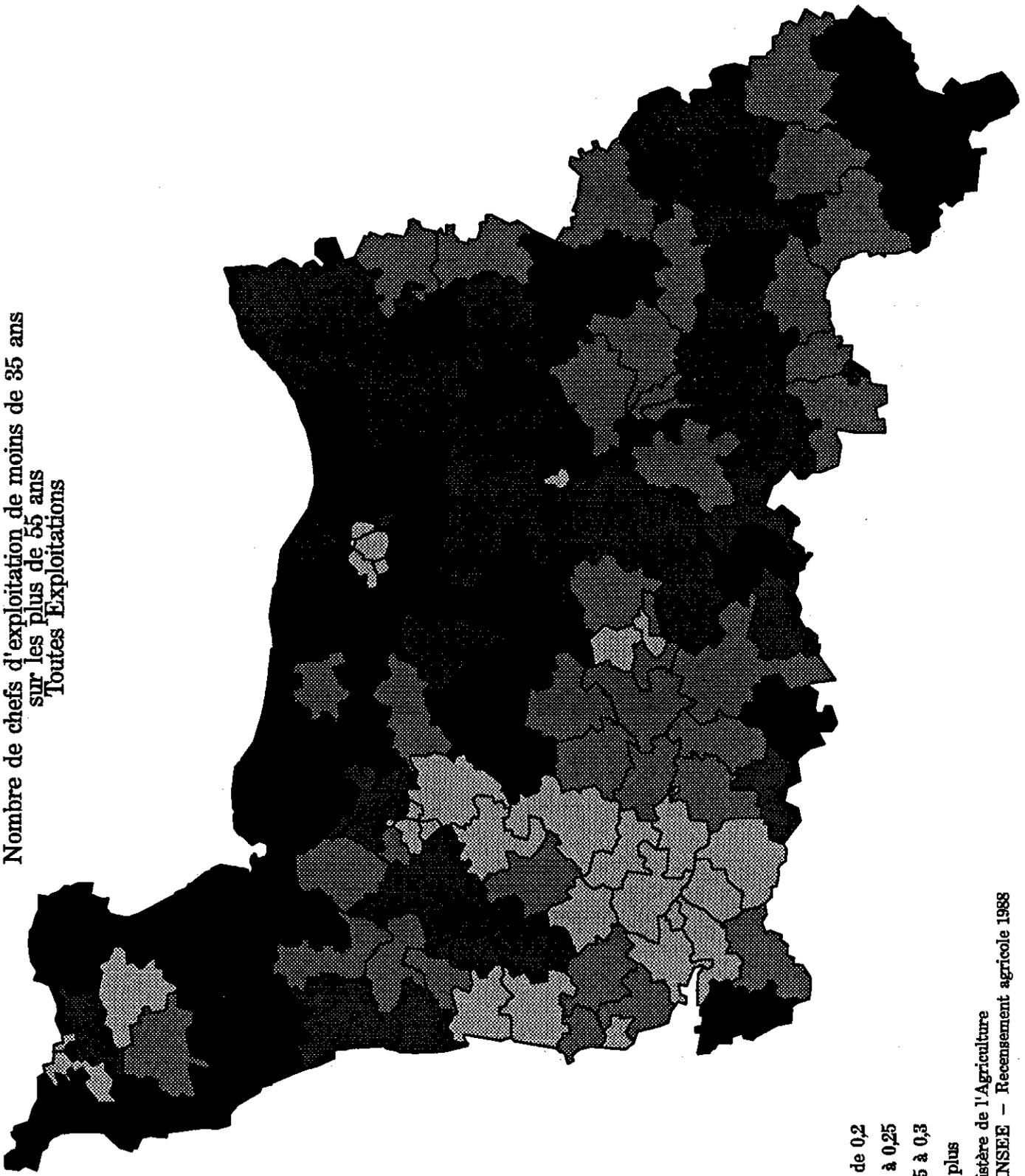
Variation du nombre d'exploitations
entre 1979 et 1988
Toutes Exploitations



- Pourcentage par canton :
- 30 % et moins
 - de - 30 à - 20 %
 - de - 20 à - 10 %
 - de - 10 à 0 %
 - 0 % et plus

SRSA DRAF Ministère de l'Agriculture
Source : SCEES INSEE - Recensement agricole 1988

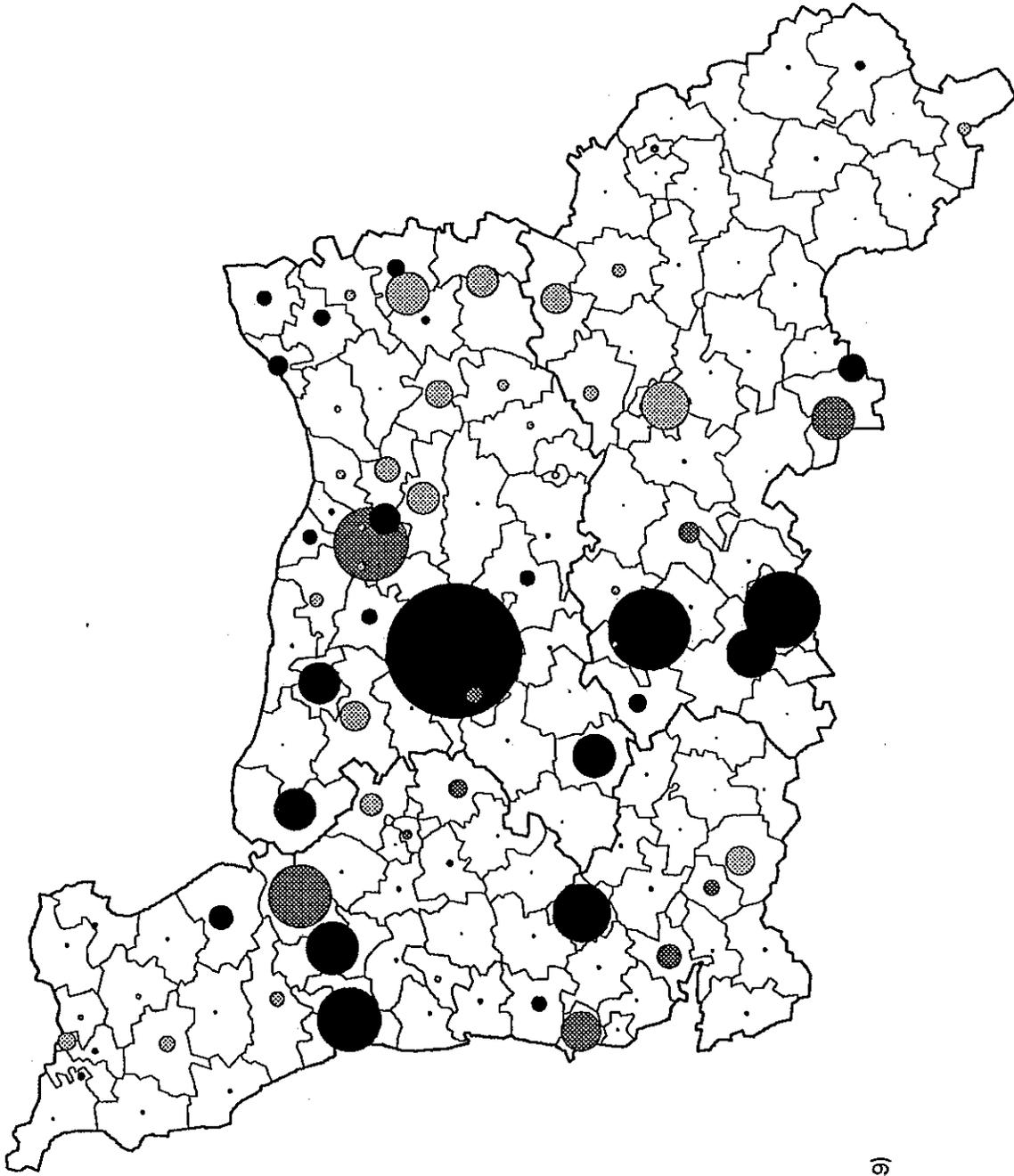
Nombre de chefs d'exploitation de moins de 35 ans
sur les plus de 55 ans
Toutes Exploitations



- moins de 0,2
- de 0,2 à 0,25
- de 0,25 à 0,3
- 0,3 et plus

SRSA DRAF Ministère de l'Agriculture
Source : SCEES INSEE - Recensement agricole 1988

REGION BASSE-NORMANDIE: SALAIRES DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (IAA)
SITUATION 1989 ET EVOLUTION ENTRE 1983 ET 1989



supérieur à 5 %
de -5 à 5 %
inférieur à -5 %

INDUSTRIE DES IAA (EVOLUTION SAL. 83-89)

1202

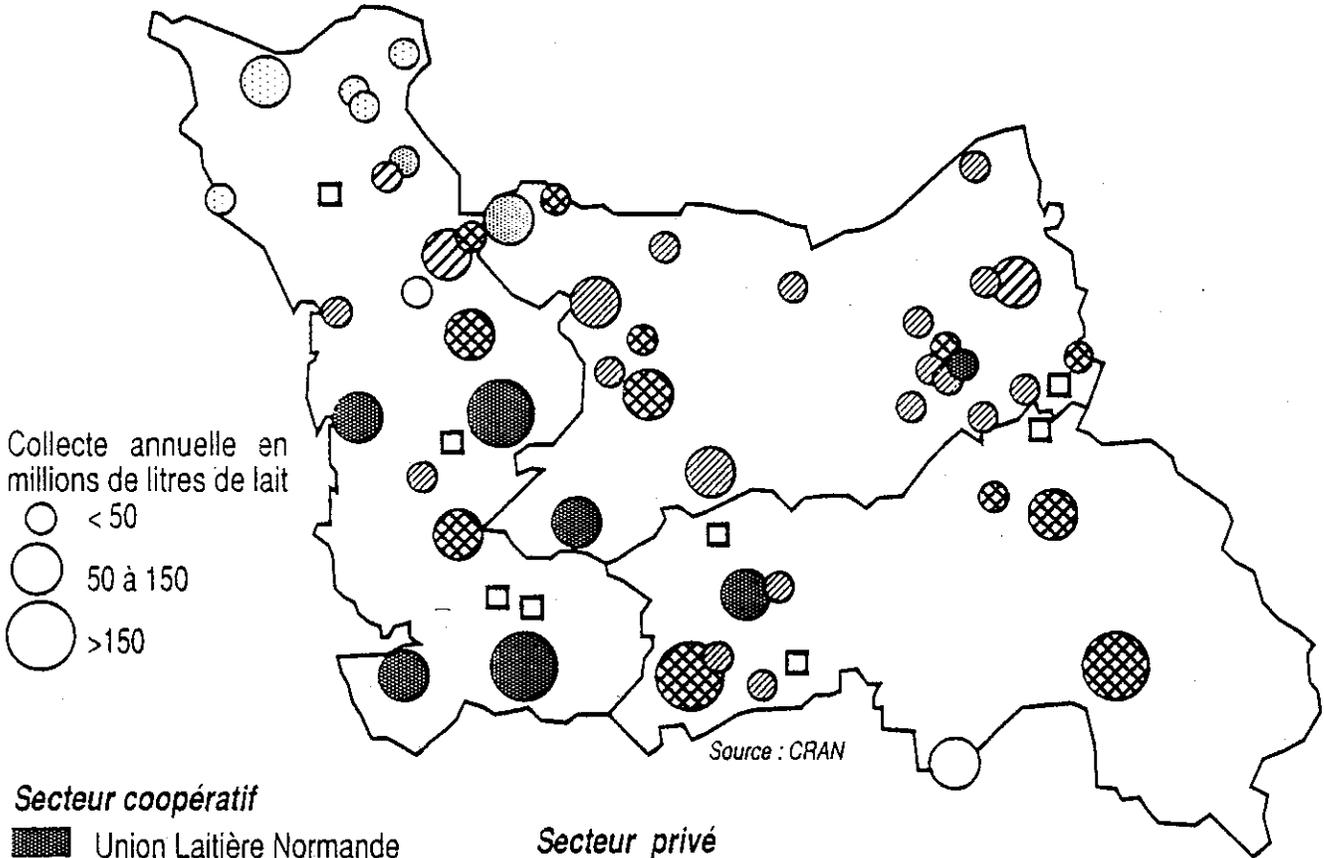
INDUSTRIE DES IAA (SALAIRES 89)

SOURCES: UNEDIC 83 - UNEDIC 89

CEMAGREF INERM - Observatoire Montagne .realisation : A.Torre (n.1353-07 Date: 26/11/90)

5 Km

Centres de collecte laitière - Mars 1989



Source : CRAN